

Le pèlerinage à l'Amirauté

L'HON. M. DOHERTY AJOUTE A LA LISTE

La presse conservatrice annonce dans une note officielle datée d'Ottawa, que la province de Québec sera représentée dans le pèlerinage du ministère Borden à l'Amirauté anglaise, par l'hon. C. J. Doherty, ministre de la justice.

La note officielle dit que M. Doherty est parfaitement renseigné sur la situation du parti dans notre province et que, étant un homme de jugement pondéré et sain, son opinion sera précieuse.

Quant à M. Pelletier, il ne va à Londres, prétexte-t-on, que pour se consulter avec M. Sydney Buxton sur les tarifs postaux et ceux des câbles transatlantiques.

L'hon. M. Doherty représente dans le cabinet l'élément irlandais catholique de la population du Canada. Il ne s'est aucunement compromis dans la campagne nationaliste contre la marine.

Au parlement, il a voté avec M. Monk pour demander un plébiscite — motion qui a réuni 21 voix sur 216 — puis il a voté avec M. Borden pour offrir à l'Angleterre deux dreadnoughts, d'abord, et une marine canadienne ensuite.

La population de la province de Québec, pas plus ceux qui ont voté pour M. Monk que ceux qui ont voté pour Sir Wilfrid Laurier, ne saurait être représentée à Londres par l'hon. M. Doherty, qui n'est en sympathie ni avec les uns, ni avec les autres.

On ignore donc absolument l'opinion des Canadiens-français, comme nous l'avions toujours prédit.

Pourtant, il y a dans le cabinet Borden trois ministres qui sont censés représenter les Canadiens-français, MM. Monk, Pelletier et Nantel. Aucun d'eux n'est-il jugé digne de se présenter devant l'Amirauté ?

Où bien, ont-ils tous les trois refusé d'aller à Londres, ayant honte de se déjuger aussi brutalement ?

M. Pelletier sera là cependant, rôdant autour de la porte du local où aura lieu la conférence.

Mais la vérité, c'est qu'on ne veut pas admettre qu'il en sera, et on espère dégrader dans une certaine mesure sa responsabilité des décisions qui vont être prises à Londres.

Ce subterfuge ne trompera personne : M. Pelletier, comme les deux autres ministres renégats, MM. Monk et Nantel, sont solidaires de tout ce qu'accepteront MM. Borden, Hazen et Doherty.

Mais il n'en reste pas moins vrai qu'ils sont forcés de se cacher et que la province ne sera pas officiellement représentée par un des nôtres, à Londres, tandis qu'elle l'avait été jadis par Sir Wilfrid Laurier d'abord, et puis par l'hon. M. Brodeur.

Aujourd'hui, nos ministres canadiens-français ont peur et ils ont honte.

Nous sommes tombés bien bas, — bien BAIS comme dirait M. Sévigny.

Les écoles bilingues d'Ontario

ET LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR.

Il semble que, si les déclarations du gouvernement provincial d'Ontario sont prises à la lettre et ses instructions obéies, les écoles bilingues que nos compatriotes d'Ontario doivent à un gouvernement libéral vont leur être enlevées par un gouvernement conservateur.

En résumé, les déclarations du Dr. Pyne, ministre de l'éducation, veulent dire qu'il n'y aura plus d'écoles bilingues dans la province d'Ontario, mais seulement des écoles où l'on pourra donner une instruction primaire, dans la première division, en français, aux enfants qui ne seront pas en état de comprendre l'enseignement en anglais. Mais, dès leur entrée à l'école, ils suivront des cours oraux d'anglais.

A partir de la 2^e division, l'enseignement devra être donné en anglais. Les français pourront être enseignés pendant une heure, seulement, au même titre que toute langue étrangère. C'est donc tout simplement la substitution d'écoles anglaises spéciales à l'usage des enfants des Canadiens-français.

français, aux écoles bilingues créées par Sir Geo. W. Ross.

Si cela n'explique pas les préférences marquées des prétendus champions de la langue française qui résident dans notre province, pour le parti conservateur, ce n'est pas notre faute.

Et si ce recul de l'enseignement du français du Canada se produit à la veille de l'ouverture à Québec du congrès du Parti Français, on ne pourra certes pas nous en tenir responsables.

Le parti libéral est responsable de la législation scolaire des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Et, dans ces provinces, la loi permet aux Canadiens-français d'enseigner le français dans leurs écoles.

Mais que le gouvernement de ces provinces passe aux mains des conservateurs, et vous verrez le geste de Sir James Whitney répété à la première occasion.

Cela, d'ailleurs, n'empêchera ni l'Action Sociale, ni le "Devoir", où ils pourront l'atteindre, de combattre le parti libéral partout.

BILLET DU MATIN

La cuirasse

Je lis dans un journal de Londres, cette invraisemblable histoire de tribunaux, qui n'est pas laissée d'amuser Jules Moineaux.

Il s'agit d'un procès pour rupture de promesse matrimoniale. M. James O'Connor, peintre anglais, alléguait pour excuse que sa fiancée, par défiance, portait toujours sur elle une cuirasse, ce qui était à son égard un procédé tout à fait injurieux. La jeune miss s'expliqua à son tour; son fiancé l'avait un jour rencontrée avec un ami, et devenu subitement jaloux, il avait fait feu sur elle. Elle s'était alors rendue chez un armurier lui demandant de lui faire une cuirasse impénétrable; et notre homme lui en avait fabriqué une de liège et de métal léger, "adoptée", disait-il, par l'administration militaire et capable de résister aux balles du fusil de guerre anglais. Ce n'est plus qu'avec cette cuirasse dissimulée sous ses vêtements, que notre jeune anglaise consentait à se promener avec son fiancé; celui-ci avait beau supplier, jurer qu'il ne serait plus jaloux, elle ne consentait pas à désarmer.

D'où le procès. Or, l'un des juges, un peu sceptique à l'endroit de la fameuse cuirasse, demanda à la voir. On l'apporta, et l'on fit tirer d'essai: ô surprise! les premières balles la transperçaient aussi facilement que si c'était été du carton. Et le tribunal n'eût pas de peine à convaincre la jeune fille d'abandonner une défense aussi vaine et aussi malencontreuse, cependant que notre peintre promettait solennellement de n'être plus jaloux.

Seulement, l'on fera un procès à l'armurier. L'on a tort à son avis; car cet armurier est à sa façon, un grand philosophe. Il a raillé spirituellement la jalousie, et il a trouvé un symbole ingénieux pour établir que la cuirasse qui protège une femme est malléable comme du métal mou, légère comme du liège, et qu'elle est souvent transpercée, aux premières balles.

GRAINDORGE.

Ce qu'il faut à l'Ouest

Un correspondant de la "Gazette", écrivant de Moose-Jaw, fait remarquer que les cultivateurs de l'Ouest ont besoin d'être mis en contact plus intime avec les consommateurs. Il raconte qu'un cultivateur des environs de Brandon, ayant fait une grosse récolte de pommes de terre, les a vendues 60c le minot, pendant qu'on les détaillait à Winnipeg, à \$1.60 le minot.

Naturellement, lorsque le marché domestique est seul accessible, cet accaparement et cette exploitation par les intermédiaires sont si faciles qu'ils se produisent fatalement.

S'il eût eu les yeux ouverts, le correspondant de la "Gazette" aurait pu dire aussi que la politique libérale donnait au cultivateur de Brandon en sus du marché de Winnipeg où il est exploité et écorché par les intermédiaires, le grand marché américain, avec son immense population de consommateurs.

La restriction du commerce est la base même de l'exploitation du producteur et du consommateur par l'intermédiaire.

Gare l'annexion !

On a découvert que M. Perley, qui agit comme premier-ministre en l'absence de M. Borden n'est pas même naturalisé et qu'il est citoyen américain.

Pour un parti qui a peur de l'annexion, c'est courir un gros risque.

aux premières hostilités, le plan qui sauterait aux yeux de l'ennemi, de l'Allemagne, disons, serait de lancer dans toutes les directions des croiseurs à grande vitesse, qui détruiraient le commerce anglais partout et pourraient au besoin affamer l'Angleterre ?

Les flottes britanniques pourraient être entourées d'une ceinture de dreadnoughts, mis bout à bout, est-ce que cela empêcherait les croiseurs, voire les corsaires allemands, de s'emparer de toute la flotte marchande qui apporte à l'Angleterre son pain quotidien ?

La flotte anglaise pourrait bloquer dans la Mer du Nord, tous les cuirassés allemands; cela assurerait-il une voie libre aux navires chargés de blés, de viandes, etc., qu'expédieraient les Indes, l'Argentine, l'Amérique du Nord ?

Le point faible de la défense de l'empire, c'est qu'il faut constamment approvisionner l'Angleterre de denrées alimentaires étrangères. Une division de croiseurs allemands pourrait battre les Anglais par la famine en quelques semaines, si toute la flotte anglaise était concentrée dans la mer du Nord — et elle n'aurait pas besoin pour cela d'attaquer un seul cuirassé d'escadre.



VOYAGEZ-VOUS ?

NOTRE MAGASIN EST REMPLI DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS MODELES DE SACS de VOYAGE, MALLES, SUIT CASES, etc.

NOTRE ASSORTIMENT EST LE PLUS COMPLET AU CANADA ET QUEL QUE SOIT LE PRIX QUE VOUS DESIREZ PAYER, VOUS AVEZ LA CERTITUDE DE TROUVER LA PLUS HAUTE VALEUR POUR LE MONTANT DONT VOUS VOULEZ DISPOSER.

VALISES ET MALLES
Valises et malles pour toutes les circonstances, construites avec matériaux garantis de qualité supérieure, pourvues de toutes les nouvelles améliorations.

Sacs à Main Suit Cases
construits avec les meilleures qualités de cuir de vache à grain, alligator, lion de mer, loup marin, chèvre de Russie, tache marine, etc., avec ou sans nécessités de toilette.

NECESSAIRES DE VOYAGE

Portefeuilles, Portecartes, Nœuds de Toilette, Sacs pour dames — la dernière nouveauté autrichienne, choix illimité, modèles pratiques, prix convenables.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL.

338 rue Notre-Dame O. près de la rue McGill, Montréal

La loi du mariage

NOTRE AUTONOMIE PROVINCIALE ET LE SENTIMENT TORY.

L'affaire Morin contre "La Croix" qui vient d'être plaidée à Montréal, a fourni aux ennemis de nos droits provinciaux, matière à force commentaires sur notre loi du mariage. Cette agitation, greffée sur celle qui s'est faite autour du décret "Ne Te mere" et du bill Lancaster, nous a permis de connaître le fond des sentiments des torys à notre égard.

Il s'agit, cette fois, de la validité du mariage, contracté aux Etats-Unis, par un ex-prêtre catholique. Mais on en revient toujours à notre loi et à l'essence sacramentelle qu'elle reconnaît au mariage.

Le "Citizen" d'Ottawa, un des organes accrédités du gouvernement Borden, a trouvé la transition toute indiquée; et après avoir raconté que deux catholiques, mariés dans la province d'Ontario par un ministre protestant, ont pu obtenir des dommages de personnes qui avaient déclaré leur mariage non-existant, ajoute :

"On peut avoir recours à la justice de cette façon EN DEHORS DE LA PROVINCE DE QUEBEC. Mais ceux qui ont le malheur de vivre dans cette province britannique n'ont aucune protection de la part de la loi et en l'absence de cette protection, peuvent être forcés par le mépris public à s'exiler chez eux."

"Le fond de l'affaire se résume à ceci : qu'un mariage célébré dans une paroisse quelconque de l'empire britannique, par une personne dûment autorisée par licence du Roi à accomplir la cérémonie du mariage est reconnu dans tout l'empire britannique EXCEPTÉ DANS LA PROVINCE DE QUEBEC. IL COMMENCE A ÊTRE TEMPS QUE LA LICENCE DU ROI SOIT RECONNUE DANS QUEBEC."

Il nous semble bien évident que, quand même, à la suite de la Cour Suprême (1) le Conseil Privé déclarerait le bill Lancaster "ultra vires", l'agitation contre notre loi du mariage n'en restera pas là.

S'il est nécessaire, on demandera un amendement à la constitution. C'est Ontario qui l'exigera et la "Voix de Toronto" sera entendue, comme l'a promis M. Borden.

Sir Wilfrid Laurier n'est pas là pour défendre notre autonomie provinciale; Sir Allen B. Aylesworth n'est plus là, ni Sir Charles Fitzpatrick.

C'est le Dr Sproule, le col. Sam Hughes, M. Lancaster, M. Burnham, qui sont nos maîtres aujourd'hui. Ce sera la première brèche faite à notre autonomie; ce ne sera pas la dernière. Bribe par bribe, toutes nos lois, toutes nos coutumes, tous nos droits garantis par la constitution et par les traités, s'en iront les uns après les autres.

Nous ne discutons pas sur ce que doit être la loi du mariage dans notre province. Mais nous réclameons pour la province le droit exclusif de légiférer sur ce sujet. Si l'on nous le refuse, il n'y a plus aucune garantie pour nous et autant vaudrait déchirer tout de suite la constitution de 1867!

(1) N.B. — Au moment où nous terminons cet article, une dépêche annonce que la Cour Suprême a décidé négativement la question de juridiction du parlement fédéral dans la célébration du mariage. Mais il reste encore à consulter le Conseil Privé.

Au Nouveau-Brunswick

L'ELECTION DE JEUDI.

La province du Nouveau-Brunswick élira jeudi une nouvelle législature. La mise en nomination des candidats a eu lieu la semaine dernière et un seul candidat, un ministre, l'hon. M. Morrissey, a été élu par acclamation. L'hon. M. Morrissey est un libéral et le ministère actuel dont le chef est l'hon. M. Fleming est censé être un ministre de coalition. Cependant on doit plutôt le regarder comme un ministre conservateur, et les libéraux du Nouveau-Brunswick le combattent comme tel.

Aux précédentes élections le parti ministériel avait pour chef M. Hazen, qui après le 21 septembre a démissionné pour accepter le portefeuille de la marine à Ottawa. L'hon. M. Fleming, alors secrétaire-provincial, lui succéda.

L'opposition avait pour chef l'hon. M. Robinson, qui avait succédé à l'hon. M. Pugsley, comme premier ministre et qui fut battu par M. Hazen. M. Robinson s'est retiré de la politique pour raisons d'affaires et de santé et c'est M. Copp qui dirige aujourd'hui l'attaque de l'opposition.

La campagne électorale s'est faite sur les oeuvres des gouvernements Hazen et Fleming et sur quelques questions d'intérêt local.

L'opposition reproche au gouvernement de n'avoir pas donné à la province les bons chemins qu'elle avait promis. Elle lui reproche aussi d'avoir détourné au profit du Pacifique Canadien le tracé du Chemin de fer de la Vallée du fleuve St-Jean.

Ce chemin de fer, partant de St-Jean, N.B., devait remonter la vallée du St-Jean pour se raccorder vers

le Nord à l'Intercolonial, ce qui aurait constitué une concurrence au C.P.R. Et l'on accuse le gouvernement Fleming de l'avoir raccourci à la ligne du Pacifique Canadien, ce qui met son trafic sous le contrôle de la grande compagnie à laquelle il devait faire concurrence.

La lutte a été des plus ardentes de part et d'autre; et il est bien difficile à l'heure actuelle, de prévoir quelle en sera l'issue.

LE DRAPEAU

(Pour le "Canada")

Vous ne trouvez pas que c'est assez singulier cette habitude qu'ont prise les hommes de symboliser leurs idées, leurs espoirs, leur haine, leur amour, dans un morceau d'étoffe que le vent fait claquer ? J'ai souvent essayé de m'affranchir de cette coutume. Je me disais : "Je suis un patriote ardent, l'amour de mon pays déborde dans mon cœur, je n'ai nul besoin de voir un emblème pour me souvenir que ma France est belle, héroïque, enveloppée de gloire." Et puis, un régiment passait, et quand le drapeau paraissait j'avais dans la poitrine un tic-tac du diable. Impossible de lutter. Il y a dans ce morceau d'étoffe un étrange fluide... On ne peut pas ne pas saluer. Garder un chapeau sur sa tête donne une sensation de sacrilège... Pourquoi ?

Pour une raison très simple. Le drapeau, comment dirai-je, est un réveilleur d'idées. Il secoue les pensées endormies. Tout le monde, sauf quel-

ques rares misérables, tout le monde aime sa patrie. Mais, dans la vie courante, cet amour est assoupi, mille occupations et préoccupations le font momentanément oublier. Le drapeau paraît. Et aussitôt on ne pense plus à soi, mais à son pays. Le patriotisme domine tout. On salue les gloires passées, mais aussi les gloires à venir. Pendant quelques instants les plus nobles sentiments vibrent violemment. On se sent, pendant ces instants, capable d'héroïsme. Et puis, le drapeau passé, le calme revient, mais la secousse a été excellente. Les âmes les plus naïves comme les âmes les plus hautes, ont besoin d'excitation. Il faut qu'elles vibrent. Le drapeau est fait pour cela.

—C'est vrai... En soi, le drapeau n'est rien... Il n'a que la valeur qu'on veut bien lui donner, mais cette valeur est immense.

Alphonse Karr l'a dit : "Toute chose n'a de prix que par l'idée qu'on y attache. Tous les drapeaux qui racontent, sous le dôme des Invalides, la gloire militaire de la France, n'arriveraient pas à valoir six francs de chiffon". Mais dans ce chiffon est tissée, si j'ose dire, l'idée de victoire. Et il devient inappréciable.

—Le drapeau, du reste, n'a pas toujours sa vertu active. Cette valeur dépend des circonstances, du lieu, du moment. Les drapeaux qui flottent, un jour de fête quelconque, n'éveillent aucune émotion. Mais le drapeau qui passe devant le régiment, mais le drapeau pris à l'ennemi, mais le drapeau qui domine la bataille accélère les battements des cœurs les plus durcis.

—Très juste. Le drapeau est universel. On le retrouve chez tous les peuples, même les plus primitifs. Mais le drapeau n'est pas nécessairement en étoffe. La matière qui le constitue importe peu. Chez certains peuples, dans l'antiquité, il était fait d'une botte d'herbe fixée au bout d'une perche. Et on se faisait tuer pour un paquet d'herbe, comme on se fait tuer aujourd'hui pour un morceau de soie.

—C'est singulier. —Mais non. Le drapeau, c'est la patrie, c'est le foyer. Il emporte le pays dans ses plis. Oh il est, le pays est. J'ai vu, en Allemagne, des drapeaux pris en 70. Il me semblait que des morceaux de France étaient pendus là... Le drapeau est plus qu'une chose, c'est un être, il a une âme. Aussi on le décore, on le salue, on lui rend les honneurs. A une certaine époque, en Russie, je crois, le soldat qui avait commis une faute devait, à genoux, demander pardon au drapeau...

—Oui... et voyez comme c'est curieux : les antimilitaristes qui ne veulent plus du drapeau, qui le méprisent dans le fumier, s'empressent de se grouper autour d'un drapeau... un drapeau dont ils ont changé la couleur... un drapeau rouge... mais tout de même un drapeau... Et ce drapeau lorsqu'on veut le leur prendre, ils se serrent autour, ils font tête à la police et le défendent de leur mieux... Ils ont comme les autres le culte du drapeau.

NEMO.

Cavalerie et marine

Nous lisons dans le "Devoir" : "Le ministre de la milice, le colonel Sam Hughes, vient de condamner parait-il, l'emplacement du camp de cavalerie à Farnham. "Il conven-

A nos Abonnés En Villégiature

Nos abonnés qui prennent leurs semaines d'été sont priés de nous faire parvenir leurs nouvelles adresses afin de leur expédier le "Canada" aussi à bonne heure que possible.

A ceux qui seront en villégiature sur les bords du Lac St-Louis ou aux environs de Vandœuvre nous pouvons leur faire parvenir "Le Canada" dès 7 heures du matin. Ceux qui ne sont pas encore abonnés sont priés de passer à nos bureaux, 75 St-Jacques.

25-N-D

Il faut mieux à des manoeuvres navales qu'à des manoeuvres de cavalerie", aurait dit le ministre.

Mais alors, pourquoi le gouvernement fédéral n'envoie-t-il pas le colonel Hughes demander l'avis de l'Amirauté sur ce point ? Car les questions navales relèvent de l'Amirauté, disent les journaux ministériels.

Le confrère a beau jeu de taquiner les journaux conservateurs. Mais, au fond, n'est-il pas responsable lui aussi, autant qu'il a pu, de la présence du colonel Hughes à la tête du département de la milice ?

L'armée française

Un grand journal viennois publie une interview de M. Millerand, dont voici les principales déclarations concernant l'armée française :

Vous avez connu jadis en province, des officiers qui passaient leur temps au café. Ce temps est fini. Ils travaillent. Dans toutes les armes, dans tous les grades, ils travaillent avec zèle intelligent et l'amour de leur métier. Notre état-major, dont on a tant méprisé autrefois, est aujourd'hui admirablement préparé aux besoins que l'on attend de lui et l'outil de cette excellente préparation est notre école supérieure de guerre, où nos jeunes officiers reçoivent l'enseignement le plus remarquable.

Avec de pareils instruments, mon rôle est très simple. Il consiste à les tenir en haleine, à les encourager, à les pousser, à faire en sorte que ce vaste organisme, dans son âme comme dans ses rouages, soit en état de préparation constante. A augmenter sans cesse la puissance de son rendement.

C'est à quoi je m'efforce. N'apercevez-vous pas quel permanent service l'armée rend à la République, par les notions d'ordre et de devoir qu'elle y maintient ? Par l'école obligatoire et laïque, par l'usage d'une liberté sans frein, par la propagande des journaux et des discours, nous sommes un peuple en constante fermentation intellectuelle, dans l'âme de qui risquent de se brouiller les règles élémentaires de toute société constituée. C'est dans cette atmosphère de liberté totale, dans ce chaos que font dans les âmes tant de notions imparfaitement comprises, que l'armée vient successivement chercher tous les enfants de la République pour leur donner, fut-ce à leur insu, cette éducation de discipline et de sacrifice sans laquelle l'homme n'est pas complet.

LES MALAXEURS A BETON

"RANSOME"

Sont les plus efficaces et les plus durables. Toutes grandeurs — avec ou sans pouvoir — en stock. Téléphonez ou écrivez pour renseignements.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER. Téléphonez au 3420-3421 NOUVEAU BLOC DE BANQUE IMPERIALE 63-1-P

CHRONIQUE DES SPORTS

A LA REUNION DE VALLEYFIELD

LES COURSES D'HIER ONT ETE ASSEZ CONTESTEES. — LE PARCOURS ETAIT GLISSANT ET LE JOCKEY CULLEN S'EST BLESSE EN TOMBANT DE CHEVAL.

Valleyfield, 17. — La deuxième journée du meeting de la Cie d'Exhibition a réuni une assistance d'environ 800 amateurs. Grâce à l'amélioration du service du New-York Central les amateurs arrivèrent en temps à la piste. Les épreuves furent contestées et fournirent du sport très satisfaisant aux amateurs. Le parcours n'était pas des meilleurs dans les tournants et plusieurs chevaux dérapèrent au cours de l'après-midi. Le jockey Cullen se blessa assez sérieusement en tombant de cheval au cours de l'après-midi :

Première course, 5 furlongs :
1-Therles, 110, Cullen, 1 à 2.
2-Don't Forget, 110, Mondon, 3 à 1.

2ème course, 7 furlongs :
1-Golden Treasure, 109, Jost, 3 à 2.
2-Dorothy Webb, 102, Warrington, 3 à 1.

3ème course, 1-1/2 mile :
1-Golden Treasure, 109, Jost, 3 à 2.
2-Dorothy Webb, 102, Warrington, 3 à 1.

4ème course, 5 furlongs :
1-Little Erne, 105, Warrington, 6 à 5.
2-Jim O., 105, Gironde, 15 à 1.

5ème course, 5 furlongs :
1-Eveline Dorris, 107, Cullen, 4 à 1.
2-Temps, 1.07 4-5.

6ème course, 5 furlongs :
1-Rusticanna, Matt O'Connell, Alice Temeraire, Garden of Roses ont aussi couru.

Troisième course, 5 furlongs :
1-Calpyte, 107, Whatley, 3 à 1.
2-Chippewayan, 107, Williams, 3 à 2.

4ème course, 5 furlongs :
1-Kaufman, 109, Dreyer, 4 à 1.
2-Temps, 1.07.

5ème course, 5 furlongs :
1-Ministra, Grenesque, Sugar Loaf, Fawn, Jim Milton ont aussi couru.

6ème course, 5 furlongs :
1-Cousin Peter, 111, Burns, 6 à 1.
2-Pony Girl, 102, Dreyer, 2 à 1.

7ème course, 5 furlongs :
1-Ala Marchmont, 104, Robbins, 5 à 1.
2-Temps, 1.06 3-4.

8ème course, 5 furlongs :
1-McAndrews, Boana, Mamita, Sattinower, Mirdi ont aussi couru.

9ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

10ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

11ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

12ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

13ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

14ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

15ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

16ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

17ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

18ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

19ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

20ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

21ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

22ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

23ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

24ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

25ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

26ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

27ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

28ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

29ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

30ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

31ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

32ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

33ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

34ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

35ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

36ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

37ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

38ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

39ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

40ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

41ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

42ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

43ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

44ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

45ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

46ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

47ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

48ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

49ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

50ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

51ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

52ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

53ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

54ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

55ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

56ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

57ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

58ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

59ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

60ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

61ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

62ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

63ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

64ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

65ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

66ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

67ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

68ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

69ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

70ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

71ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

72ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

73ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

74ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

75ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

76ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

77ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

78ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

79ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

80ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

81ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

82ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

83ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

84ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

85ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

86ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

87ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

88ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

89ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

90ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

91ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

92ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

93ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

94ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

95ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

96ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

97ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

98ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

99ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

100ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

101ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

102ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

103ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

104ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

105ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

106ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

107ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

108ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

109ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

110ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

111ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

112ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

113ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

114ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

115ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

116ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

117ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

118ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

119ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

120ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

121ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

122ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

123ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

124ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

125ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

126ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

127ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

128ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

129ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

130ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

131ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

132ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

133ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

134ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

135ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

136ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

137ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

138ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

139ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

140ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

141ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

142ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

143ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

144ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

145ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

146ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

147ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

148ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

149ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

150ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

151ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

152ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

153ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

154ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

155ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

156ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

157ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

158ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

159ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

160ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

161ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

162ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

163ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

164ème course, 5 furlongs :
1-Maybride, 109, Hysgrave, 3 à 5.

165ème course, 5 f

FEUILLETON
du "CANADA"L'EPOUVANTE DU
SCAPHANDRIERHISTOIRE TRAGIQUE D'ACTUALITE
PAR AUGUSTE GREGORY

(Suite) No. 53

—Mais Madame Sabine ?
—Ma mère, ma mère ? Est-ce que vous croyez qu'après les angoisses qu'elle va traverser, pendant notre exil, en compagnie d'Edith, elle pourrait encore se passer d'elle ? Votre fille va se montrer tellement ingénieuse pour la consoler, si tendre, si forte de résignation et de courage que ma mère sera la première à la pousser dans mes bras le jour où elles nous reverront depuis le sommet du calvaire.

—Mais votre domaine du Vergy ?
—Ma mère n'y tenait qu'autant que moi-même j'aurais voulu m'y endormir dans le passé : du moment où je me prononcerais pour une vie de lutte moderne, une vie où je serai heureux tout en étant utile à mon pays, à l'humanité autant et plus que ne l'ont jamais été les Vergy, ma mère est trop grande, trop intelligente pour ne point comprendre, ne point m'approuver.

—Alors notre malheur aura servi à quelque chose ?

—Vous n'avez point ramené les lingots du Russe en remonçant de vos plongées, père, mais vous nous avez donné à tous le bonheur quand même puisque vous, vous n'êtes heureux que par votre fille, ma mère par moi, et Edith et moi l'un par l'autre. Notre exil au Spitzberg et de nos deux aimées à Plouhaër font de nos quatre vies une seule vie, de nos quatre cœurs un seul cœur, vous ne voudriez pas que cœurs et corps unis par une pareille épreuve fussent autre chose qu'une même famille !

Maintenant il s'agit de ne point se laisser mourir dans ce chien de pays, ça serait trop bête !

—On va s'y employer, lieutenant, on va s'y employer... Votre capitaine compte sur une obéissance exemplaire.

—Il peut y compter d'autant plus qu'il est le père de ma femme.

L'instinct et l'expérience des Islandais ne les avaient point trompés.

L'hiver apparut avec la soudaineté et la violence qui lui sont propres au Pôle Nord.

A un brouillard intense succéda une tempête épouvantable de vent et de pluie.

Pluie qui, le lendemain, avec une baisse subite et formidable de la température, était devenue des glaçons.

La mer lançait contre les rochers des amas de glace qui s'y brisaient avec le tonnerre de centaines de coups de canon ; des flots flottantes, des banquises de cette même glace couvraient déjà au loin les perspectives de l'Océan, et sur ces flots flottantes naviguaient des ours blancs à la poursuite des phoques.

Le Braz était sorti une dernière fois avant la tourmente.

Il avait voulu revoir les éphémères des marins russes et y chercher ce qu'il n'y avait point constaté à première vue : la date de la sépulture et de l'élévation des croix, date qui lui apprendrait celle du retour de Kamassine et si c'était bien de lui et non d'un autre qu'il s'agissait.

Cette date se trouvait gravée à l'arrière des croix de même que les noms l'étaient sur le devant, et elle avait échappé à son trouble.

Elle était celle de l'année qui avait suivi le naufrage.

Donc Kamassine, sauvé par l'intervention d'un navire quelconque, était d'abord retourné à Arkangel, puis, après s'être muni du nécessaire, il était revenu chercher son trésor au moyen d'autres scaphandriers que Le Braz, enterrer les morts.

La fondation du refuge devait être postérieure de plusieurs années et remonter seulement à une époque où, très riche armateur d'Arkangel, il avait pu s'offrir le luxe d'une aussi dispendieuse bienfaisance et satisfaire sa gratitude envers la puissance intervention qui l'avait arraché miraculeusement aux griffes de la mort, et d'une mort atroce.

La neige avait commencé à tomber en flocons pressés et sans relâche.

La durée des jours diminuait avec rapidité.

Bientôt ce fut l'obscurité perpétuelle.

Plus de soleil, plus de lumière. Une nuit sans fin.

Quand parfois la neige cessait de tomber et qu'une bise glacée balayait le ciel, c'était la toute pâle clarté de la lune ou simplement la réverbération de la neige qui interrompait, de leurs douces, le noir d'encre dont le Spitzberg était enveloppé, couvert.

Les deux réfugiés s'étaient barricadés dans leur forteresse ; ils y avaient allumé le poêle dont ils entretenaient la combustion jour et nuit.

(A suivre.)

Nombreuses Douleurs au Dos,
Maux de Tête et Dépression

Beaucoup de souffrances des femmes sont inutiles, et peuvent être prévenues en prenant des Pilules du Dr Hamilton.



Cette douleur, comme un coup dans les reins, est un indice certain d'un dérangement aux rognons.

Mme Anna Rodriguez, écrit ce qui suit, de sa demeure, à Valencia : J'ai souffert longtemps d'épuisement et de maux de tête atroces. Mon état devint graduellement pire, mes jambes enflèrent et tremblaient ; j'avais un teint jaune et j'étais maigre, souffrais de douleurs rhumatismales, étourdissements et frissons. Malheureusement, je ne pensais pas à mes rognons et j'étais presque morte, quand je découvris la véritable cause de mes souffrances. J'ai lu tant d'histoires concernant la santé et la force merveilleuses qui viennent à ceux qui prennent des pilules du Dr Hamilton, que je me sentis sur pied. Les douleurs rhumatismales et les étourdissements et frissons, les maux de tête, les douleurs au dos et les douleurs aux reins, tout cela disparut. Je reçois des pilules du Dr Hamilton de la bienfaisance pour la santé et de confort que je ne puis les décrire. Elles me rendent bien en peu de temps et leur emploi permanent me tient active, énergique, forte et heureuse. Je conseille fortement aux autres de régulariser et tonifier leur système avec les pilules de Dr Hamilton et de Neix longues du Dr Hamilton.

Aucun remède meilleur existe que les pilules du Dr Hamilton pour la guérison de l'indigestion, de la constipation, flatuosité, du foie, de la vessie et des maux de rognons. Refusez les substituts. 25c la boîte, ou 5 boîtes pour \$1.00, chez tous les marchands ou Catarrhos Co., Kingston, Ont.

ACCIDENT DE TRAVAIL

UN HOMME FAIT UNE CHUTE
D'UNE TRENTAINE DE PIEDS
ET SE BLESSE SÉRIEUSEMENT.

Un ouvrier du nom de G. Eustine, âgé de 36 ans, demeurant 776 rue Clark, a fait une chute d'une trentaine de pieds, en travaillant à la bâtisse en voie de construction sur la rue St-Urbain, hier après-midi vers 1 heure. Eustine est tombé dans la cave, se blessant assez sérieusement.

Transporté dans l'ambulance à l'hôpital Général, les médecins ont constaté que Eustine souffrait de nombreuses contusions ; il a en outre une plaie au cuir chevelu qui est de nature à amener des complications.

Gros incendie
rue Beaubien

(Suite de la dernière page)

chaussures de Mad. Hurlbut, subsistent tous des dommages considérables ; les escaliers, les galeries, les hangars en arrière sont tous détruits. M. Paquin, épicière, coin Beaubien et Alma, subit également de gros dommages par le feu, l'eau et la fumée ; voilà les dommages causés aux locaux.

Les propriétés qui ont subi des pertes sont celles de M. Danis, de M. Mongeon et de M. Fiset. Les assurances dans ces cas couvrent les pertes.

Un estimé, fait par une personne compétente donnait le chiffre de 7000 à 8000 piastres comme étant le montant des pertes causées par le feu d'hier après-midi.

Les pompiers ont fait un travail admirable : malgré le vent, malgré les matières inflammables qui alimentaient l'incendie, ils sont arrivés à arrêter les flammes après une lutte épuisante de 40 minutes.

Trois pompes à vapeur ont fonctionné, inondant littéralement le foyer de l'incendie. Le chef de district Hooper fut appelé par téléphone avant que la deuxième alarme ne sonne.

Le travail des deux sous-chefs Fagenais et Hooper a contribué puissamment à empêcher l'élément destructeur de prendre de plus grandes proportions.

Il n'y a eu aucun accident à déplorer à l'égard des ambulances des hôpitaux Notre-Dame, Victoria et Général ont répondu à la deuxième alarme. Un moment une sinistre rumeur circulait que les enfants de M. Fiset avaient pu être asphyxiés, mais on les a retrouvés sains et saufs, un voisin et en parfaite santé.

Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues : plusieurs témoins de la première heure déclarent que le feu a originié en arrière dans la cour du magasin de M. Fiset ; quant aux causes elles seront difficilement déterminées, personne ne se trouvant dans cette cour à ce moment-là.

Le service d'ordre assuré par le lieutenant Nickel, du poste No. 21, avec ses hommes, a été renforcé à la deuxième alarme des capitaines Bélanger du 26, Charbonneau du 15, Lieutenant Turner, du 14, Lefèvre, du 4 avec leurs hommes. Les hommes de police avaient fort à faire à maintenir l'énorme foule de curieux, qui envahissait les rues Beaubien et Alma.

PILULES DU DR. DE VAN, POUR Les femmes souffrant de douleurs au dos, maux de tête, dépression, etc. Ces pilules sont extrêmement efficaces pour régulariser la circulation du système féminin. Refusez toute imitation à bon marché. Les pilules du Dr. de Van coûtent \$5.00 la boîte ou trois pour \$10.00. Envoyez à toute adresse. The Scottell Drug Co., St. Catherine's, Ont. Québec, Québec.

275-10-5-2-11

Un joli banquet
au Montraal Club

Suite de la dernière page.

vraiment touchante. Il sait que l'avenir réserve de grandes choses au Canada et c'est pourquoi il est heureux de l'avoir visité. Il termine son discours en s'écriant : "Vivat, crescat, floreat, Montréal."

Au nombre des invités nous avons remarqué :
Dr. Frank D. Adams, M. Marco Allegri, Col. William P. Anderson, H. A. R. Anders, L.L.D., C.R. Dr. Apelt, Hon. J. S. Archibald, Consul d'Autriche, MM. J. A. Bachmettew, C. C. Ballantyne, Paul Barillon, Alex. Batard-Razellère, L. G. Beauvillier, Hon. H. L. Béique, Comte Biondi, MM. Mitchell Bogart, J. Bonnel, Albert Bosquet, J. Bosquet, H. X. Boutteville, Ant. Brancher, Brinzinger, H. Bueron, J. Alex. Cameron, Hon. J. P. B. Casgrain, M. Carlo Castiglioni, Chambre de Commerce Française, Arm. Chaput, Chas. Chaput, André Charrier, Chas. Hoff, Prof. Clapp, G. Clouren, Hon. H. J. Cloran, MM. Louis Coderre, M. P. E. Colin, E. Colin, E. L. Corthell, F. W. Cowie, Cugenhorn, Hon. L. O. David, Prof. de Bray, MM. de Chantal, G. de Joly, Z. de Kohanyi, de Koneine, L. Delbove, C. de Maule, naers, Capt. L. A. Demers, MM. d'Epanville, Jean de Puilligny, L. de Rummel, Dr. M. C. de Souza Bandeira, N. de Szabo, C. Dillies, Hon. C. J. Doherty, G.R., M.P., Cecil Doute, Sylvain Dreyfus, M. M. Ducrocq, G. H. Dugan, Chas. F. M. Duguid, Robert A. Eakin, O. Ebelst, Prof. Paul Ehlers, MM. M. Faison, M. P. Fenell, Jr., G. Fichelin, Dr Octavio Figueira, Piero Fontana, Victor F. W. Forneret, Consul Général de France, K. Frenzen, Dr Galbraith, MM. A. Hamilton Gault, C. E. Gault, M.P.P., L. E. Geoffrion, Chas. Gurd, Hartinowski, P. Hedde, B. Heiser, K. E. Hilgard, A. Hoffman, Henry Holgate, C. M. Hummel, Herman Iken, Consul Général d'Italie, A. V. Ivanovsky, J. Jamieson, J. Jungel, H. G. Kelly, John Kennedy, Kortachyky, G. Koyowski, G. Landsberg, Lehmann, V. E. Lekmisky, Le Troquer, F. Lusensky, Hon. Robert Mackay, MM. Maioni, W. A. Manion, Juan Mateos, Mayburg, Prof. C. H. McLeod, MM. B. Meck, H. T. Mel drum, C. K. Merzyng, Consul Général du Mexique, Hon. F. D. Monk, C.R., M.P., MM. J. M. Morkill, C. R. Monsarrat, Max Muehlen, Jean Philippe Narcey, Jeremiah Nehin, Consul Général de Norvège, Hon. J. A. Oumet, MM. Attillio Pain, P. E. Parent, Geo. Pearson, Hon. N. Péro, L. C. Perrier, Perron, W. J. Perteaux, Ch. Posa, P. Ritter, Hon. J. E. Robidoux, A. W. Robinson, A. K. Rodestevsky, Consul Général de Russie, Lt. Col. J. C. Sanford, M. Schinkel, W. Schmakoff, G. M. Schmidt, G. Schoweller, Prof. F. W. C. Schultze, Major David Seath, W. C. Shanly, Geo. Smart, C. J. Smith, T. Speer, Major G. W. Stephens, président ; A. Surveyer, Consul général de Suède, R. Thohelte, James Thom, E. Tincauer, J. F. Vandenberg, Jean Vandenberg, John Vargha, Vargha, F. Vianello, E. W. Villeneuve, J. Voison, P. Von Coels von der Bruggen, Ph. Von Haag, H. P. Walker, H. K. White, R. S. White, Smeaton White, W. White, C.R., Karl Wulle, Cap. Geo. Vale, Lt.-Col. H. A. Yorke, Dr Erich W. Zimmerman, M. W. Zwetieff.

Le bill Lancaster n'a
pas sa raison d'être

Suite de la page 3

ne sont pas essentielles à la validité du mariage. Tout ce qui concerne la substance appartiendrait au Dominion et les questions de forme seraient du ressort des provinces. L'avocat des promoteurs du bill a soutenu que le mariage existe dans le contrat et qu'il est absolument indépendant des formalités religieuses ou autres.

Je ne puis admettre ces prétentions. Elles ne sont pas basées sur une véritable interprétation de l'Acte de l'Amérique du Nord et je ne puis admettre que, dans la séparation des pouvoirs provinciaux et fédéraux on ait laissé la substance au fédéral et la forme seulement au provincial. Le parlement impérial devait savoir qu'en Angleterre même, le mariage pour être valide devait être contracté devant un ministre anglican.

Le parlement impérial a donc voulu confier aux provinces un pouvoir plus étendu que celui de légiférer sur les formalités non essentielles.

Dans l'opinion du juge Davies les mots célébration du mariage veulent dire toutes les manières don, li parties compétentes peuvent contracter valablement. Le pouvoir des législatures n'est pas limité ; il est plénier.

Les législatures provinciales peuvent rendre les cérémonies religieuses obligatoires pour la validité d'un mariage ou peuvent décider que ce mariage est valide s'il est célébré devant un fonctionnaire quelconque à ce propos et en présence de témoins. Il est probable qu'elles ont le droit de décider qu'un mariage peut être complet sans la présence du curé, du ministre ou du fonctionnaire civil ou des témoins et par le seul consentement des époux par écrit ou de vive voix.

Plusieurs des pouvoirs des provinces sont pléniers toute ingérence du parlement fédéral est ultra vires. Si un mariage n'est pas conforme à la loi quant à la célébration il est nul et ne peut être validé par le gouvernement fédéral.

Je comprends qu'il y a dans les pouvoirs législatifs provinciaux, tels que compris par notre constitution, au sujet du mariage et du divorce, une part très distincte qui s'applique à la "solemnisation du mariage". Le pouvoir du gouvernement législatif s'applique au mariage et au divorce en tant que la juridiction n'est pas du ressort des pouvoirs provinciaux.

Le savant juge cite ensuite les opinions exprimées par certaines autorités judiciaires sur la matière et il conclut que :

"Pour les raisons mentionnées plus haut, je suis d'opinion que le bill tel que proposé et, qu'on nous soumet, est, d'après l'interprétation qu'on prête à notre langage, en dehors de la juridiction du parlement du Canada et je réponds non à la première question.

L'OPINION DU JUGE DUFF.

Le juge Duff : Aux première et troisième questions je crois devoir les raisons données par mon collègue répondre négativement et je supporte Sir L. Davies. Il continue à étudier les conditions qui régissent le mariage dans la province de Québec et autres parties du pays. En discutant la question No 2 l'hon. juge croit qu'il faut encore répondre négativement.

"Je suis d'avis, dit-il, que, à moins qu'il n'y ait quelque raison qui l'empêche absolument, un ministre protestant qui a les pouvoirs, en vertu de l'autorité qu'il possède de tenir des registres de l'état civil, de solemniser le mariage entre deux personnes qui sont en état légalement

de contracter une union matrimoniale, à l'autorité voulue pour rendre le mariage valide, quelle que soit la croyance religieuse des parties contractantes."

Le juge fait ensuite l'historique des lois qui régissent le mariage dans la province de Québec. Le projet que l'on vient d'élaborer a pour objet la construction de deux escadrons, comprenant chacun douze Dreadnoughts, neuf croiseurs, trente-cinq contre-torpilleurs et douze sous-marins.

L'amiral Prince Lieven, a déclaré : "La Russie ne peut pas se laisser surpasser par l'Allemagne au point de vue de construction navale surtout pour ce qui regarde la flotte de la mer Baltique."

La Duma a déjà voté une somme de \$250,000,000.

Le juge Davies donne ensuite ses raisons pour rejeter la question No 1 et trouve également que le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'intervenir dans la législation du mariage.

LE BANQUET LEVESQUE

C'EST LE 1er JUILLET PROCHAIN QUE LES LIBÉRAUX DE LAVAL FÊTERONT LEUR DÉPUTÉ.

La manifestation d'estime et de reconnaissance que les libéraux du comté de Laval organisent pour le premier juillet prochain, à leur député, M. J. W. Levesque, sous forme d'une fête champêtre, dans l'après-midi et d'un banquet le soir, prend chaque jour, de plus en plus d'importance.

En effet, il y aura réunis à ce banquet, très probablement le Premier Ministre de la Province, assisté de plusieurs de ses ministres et d'un bon nombre de députés fédéraux et provinciaux.

L'honorable Rodolphe Lemieux a promis d'être présent et répondra à la santé du Parlement Fédéral. Plusieurs sénateurs et conseillers législatifs ont aussi accepté l'invitation qui leur a été faite par l'organisation de cette grande réunion libérale, du premier juillet prochain.

Les cartes du banquet s'envoient rapidement et prouvent ainsi la popularité du député de Laval. A cause du grand nombre de personnes qui ont manifesté l'intention d'être présentes, le Comité a décidé de faire le banquet en dessous d'une tente, probablement sur la magnifique terrasse de M. Tréffe Bastien, à Ahuntsic.

Nous prions toutes les personnes qui veulent assister à ce banquet de se procurer leur carte le plus tôt possible afin de faciliter le travail de l'organisation.

Les billets sont en vente au bureau de M. J. A. E. Gravel, chambre 309, Bâtisse Banque de Québec, ou chez Granger Frères.

UNE NOUVELLE SUCCURSALE

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS CÉLÈBRE AVEC SUCCÈS L'INAUGURATION DE SA SUCCURSALE DE LA LONGUE-POINTE.

Dimanche soir, à un lieu, au village Beau-Rivage, Longue-Pointe, l'inauguration de la nouvelle succursale des Artisans Canadiens-Français.

Le bureau exécutif était représenté

par MM. Ludger Gravel, président général, Nap. Deschamps et Nap. Lachance, M. Guevremont agissant comme organisateur.

Les élections sont données les résultats suivants : Président honoraire, le révé. H. Lecours, curé de Longue-Pointe ; président, M. H. P. Vézina, vice-président, M. H. H. Simard ; 2ème vice-président, M. Raoul Lavoie ; commissaires, MM. Jos. et Adolphe Tremblay ; censeurs, MM. Jean Taupin, Arthur Tremblay, Téléphone Renaud ; secrétaire-trésorier et médecin examinateur, M. J. P. Deschatelets.

Plusieurs discours furent présentés, notamment par MM. Ludger Gravel, Deschamps, Lachance, l'abbé Lecours et l'abbé Fautoux.

La réunion fut égayée par quelques jolis chants.

Une montre en or fut présentée au docteur Deschatelets, en reconnaissance des services rendus.

Environ 500 personnes assistaient à cette belle soirée.

ERREUR : dans une cellule, Thompson comparait ce matin devant le magistrat à qui il expliqua les raisons de son étrange conduite.

Les objets ou fins ou pouvoirs précédemment conférés par le mariage ne sont considérés comme distincts et ne dépendent pas les uns des autres, et la compagnie pourra exercer l'un ou plus des dits pouvoirs sans égard aux autres et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou de manière à être subordonné à quelque autre article, et en cas d'ambiguïté chaque article sera interprété de manière à élargir et non pas à restreindre les pouvoirs de la compagnie.

Rémunérer en les payant en deniers comptants, en actions, obligations, ou de toute autre manière les services rendus ou à rendre par toute personne ou corporation relativement au placement de capital-actions et des obligations ou autres valeurs de la compagnie et relativement à la formation de celle-ci à son avancement ou à la direction de ces affaires, sous le nom de "Parc Incorporé" avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trentième jour de mai 1912.

C. J. SIMARD, Secrétaire de la province.

63-1

UN CANADIEN
EST DECORE

L'HON. SENATEUR DANDURAND EST NOMME COMMANDANT DE LA LEGION D'HONNEUR.

Paris 17. — Le Comité France-Amérique a donné un dîner ce soir en l'honneur de la mission Champlain. Le premier ministre Poincaré, président et l'ambassadeur des Etats-Unis ainsi qu'un grand nombre de Français et Américains distingués étaient présents.

Le premier ministre a conféré au sénateur, l'hon. M. Raoul Dandurand le titre de Commandeur de la Légion d'Honneur. Plusieurs Américains seront également décorés sous peu.

Mme JULIA CLARK FAIT UNE CHUTE ET SE FRACTURE LE CRANE, A SPRINGFIELD.

Springfield, Ill., 17. — Mme Julia Clark, de Denver, Colorado, une des aviatrices les plus connues des Etats-Unis, s'est tuée, dans un vol d'essai, au terrain de l'exposition. Mme Clark montait un biplan et le bout d'une des ailes de son appareil vint heurter les branches d'un arbre ce qui fit capoter la machine. Quand on releva Mme Clark, elle était évanouie et on la conduisit immédiatement à l'hôpital, où les docteurs constatèrent une fracture du crâne. L'aviatrice mourut quelques instants après son arrivée à l'hôpital, sans avoir repris connaissance.

LA MARINE RUSSE

LE GOUVERNEMENT RUSSE NE VEUT PAS QUE LA MARINE ALLEMANDE DEPASSE EN FORCE CELLE DE L'EMPIRE DES TSARS.

Paris, 17. — On prétend aujourd'hui que la Russie a l'intention de dépenser \$500,000,000 pour la construction d'une nouvelle marine de guerre. Le projet que l'on vient d'élaborer a pour objet la construction de deux escadrons, comprenant chacun douze Dreadnoughts, neuf croiseurs, trente-cinq contre-torpilleurs et douze sous-marins.

L'amiral Prince Lieven, a déclaré : "La Russie ne peut pas se laisser surpasser par l'Allemagne au point de vue de construction navale surtout pour ce qui regarde la flotte de la mer Baltique."

La Duma a déjà voté une somme de \$250,000,000.

LE BANQUET LEVESQUE

C'EST LE 1er JUILLET PROCHAIN QUE LES LIBÉRAUX DE LAVAL FÊTERONT LEUR DÉPUTÉ.

La manifestation d'estime et de reconnaissance que les libéraux du comté de Laval organisent pour le premier juillet prochain, à leur député, M. J. W. Levesque, sous forme d'une fête champêtre, dans l'après-midi et d'un banquet le soir, prend chaque jour, de plus en plus d'importance.

En effet, il y aura réunis à ce banquet, très probablement le Premier Ministre de la Province, assisté de plusieurs de ses ministres et d'un bon nombre de députés fédéraux et provinciaux.

L'honorable Rodolphe Lemieux a promis d'être présent et répondra à la santé du Parlement Fédéral. Plusieurs sénateurs et conseillers législatifs ont aussi accepté l'invitation qui leur a été faite par l'organisation de cette grande réunion libérale, du premier juillet prochain.

Les cartes du banquet s'envoient rapidement et prouvent ainsi la popularité du député de Laval. A cause du grand nombre de personnes qui ont manifesté l'intention d'être présentes, le Comité a décidé de faire le banquet en dessous d'une tente, probablement sur la magnifique terrasse de M. Tréffe Bastien, à Ahuntsic.

Nous prions toutes les personnes qui veulent assister à ce banquet de se procurer leur carte le plus tôt possible afin de faciliter le travail de l'organisation.

Les billets sont en vente au bureau de M. J. A. E. Gravel, chambre 309, Bâtisse Banque de Québec, ou chez Granger Frères.

UNE NOUVELLE SUCCURSALE

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS CÉLÈBRE AVEC SUCCÈS L'INAUGURATION DE SA SUCCURSALE DE LA LONGUE-POINTE.

Dimanche soir, à un lieu, au village Beau-Rivage, Longue-Pointe, l'inauguration de la nouvelle succursale des Artisans Canadiens-Français.

Le bureau exécutif était représenté

par MM. Ludger Gravel, président général, Nap. Deschamps et Nap. Lachance, M. Guevremont agissant comme organisateur.

Les élections sont données les résultats suivants : Président honoraire, le révé. H. Lecours, curé de Longue-Pointe ; président, M. H. P. Vézina, vice-président, M. H. H. Simard ; 2ème vice-président, M. Raoul Lavoie ; commissaires, MM. Jos. et Adolphe Tremblay ; censeurs, MM. Jean Taupin, Arthur Tremblay, Téléphone Renaud ; secrétaire-trésorier et médecin examinateur, M. J. P. Deschatelets.

Plusieurs discours furent présentés, notamment par MM. Ludger Gravel, Deschamps, Lachance, l'abbé Lecours et l'abbé Fautoux.

La réunion fut égayée par quelques jolis chants.

Une montre en or fut présentée au docteur Deschatelets, en reconnaissance des services rendus.

Environ 500 personnes assistaient à cette belle soirée.

ERREUR : dans une cellule, Thompson comparait ce matin devant le magistrat à qui il expliqua les raisons de son étrange conduite.

Les objets ou fins ou pouvoirs précédemment conférés par le mariage ne sont considérés comme distincts et ne dépendent pas les uns des autres, et la compagnie pourra exercer l'un ou plus des dits pouvoirs sans égard aux autres et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou de manière à être subordonné à quelque autre article, et en cas d'ambiguïté chaque article sera interprété de manière à élargir et non pas à restreindre les pouvoirs de la compagnie.

Rémunérer en les payant en deniers comptants, en actions, obligations, ou de toute autre manière les services rendus ou à rendre par toute personne ou corporation relativement au placement de capital-actions et des obligations ou autres valeurs de la compagnie et relativement à la formation de celle-ci à son avancement ou à la direction de ces affaires, sous le nom de "Parc Incorporé" avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trentième jour de mai 1912.

C. J. SIMARD, Secrétaire de la province.

63-1

EN VILLEGIATURE



LA PECHE

LA TUQUE
AMATEURS DE PECHE ET DE CHASSE
LE CLUB CHAMPLAIN, LIMITE.

M. Alphonse Tremblay, gérant du club, a loué 150 LACS pour la pêche et la chasse, Poisson, et gibier en abondance. Nous sommes organisés pour rendre les voyages de pêche et de chasse très agréables. Rendez-vous à notre hôtel LE CHAT AU ST-MAURICE. Nous invitons cordialement les Sports à venir faire un voyage amusant.

ST-JOVITE
Grand Central Hotel

A proximité de plusieurs lacs qui font les délices des touristes. Pêche abondante. Prix modérés.

THOMAS PAQUETTE, Propri

Vous ne Pouvez Guérir le Catarrhe en avalant des Remèdes

Les sirops pour la toux, les tablettes et les vaporisateurs rendent l'estomac malade, mais n'atteignent pas les germes du catarrhe. — De là leur insuccès.

Si l'on veut guérir une maladie de la gorge ou de la poitrine, pour chasser le catarrhe ou l'asthme, il est essentiel que le remède atteigne directement les parties affectées. C'est pourquoi nul autre remède n'a obtenu un succès si reconçu que le Catarrhozone, lequel peut seul être respiré en une seconde dans toute cavité des organes respiratoires. Les vapeurs curatives du Catarrhozone se mêlent à la respiration et descendent par la gorge dans les tubes des bronches aux cavités les plus profondes des poumons — toutes les parties ont absorbé les essences riches de pins qui soulagent, cicatrisent et guérissent.

Catarrhozone a complètement remplacé les anciens remèdes, tels que les sirops pour la toux, les vaporisateurs, tablettes et sédatifs. Il ne contient aucun opium, chloral et narcotiques léthargiques qu'on trouve si souvent dans un remède liquide pour la toux et pour le catarrhe.

Ne pouvait respirer — Catarrhozone guérit.

Personne ne souffrait d'un catarrhe nasal jusqu'à ce qu'il eut obtenu le Catarrhozone, écrit M. G. E. Root, un résident bien connu de Bridgetown, W.I. "La tête me faisait mal horriblement, j'étais envahi par les trois minutes, mais mes narines étaient, cependant, complètement bouchées et je ne pouvais respirer. Après avoir inhalé le Catarrhozone durant dix minutes, il me soulagea un peu, en sorte que je respirai. Catarrhozone à chaque heure, et avant la fin de la journée, j'étais mieux. Catarrhozone me guérit bientôt. Je suis bien depuis ce temps".

Il n'y a aucun remède si sûr et certain que le Catarrhozone, mais, étant un bon remède, il est limité. Prenez garde aux substituts. Un grand Catarrhozone dure deux mois, prix \$1.00; dimension plus petite, 25c et 50c, chez tous les marchands responsables ou Catarrhozone Co., Buffalo, N. Y., et Kingston, Canada.

Il a droit à sa commission

Le juge Beaudin a rendu jugement, hier après-midi dans la cause de John Chartrand vs la Municipalité d'Investment Corporation.

Chartrand s'était engagé pour percevoir les argentés dus à la compagnie par un contrat en date du mois de mars 1906 et qui devait se continuer jusqu'en 1911. Il fut destitué sans raison le 5 novembre 1908, si institua alors une action contre la défenderesse pour se faire rembourser une somme égale à la commission qu'il aurait dû recevoir depuis le jour de son renvoi jusqu'à date et obtint de la cour une somme de cinquante dollars par mois. Ce jugement fut confirmé par la Cour de Révision.

Il intenta dernièrement une nouvelle action pour se faire rembourser toute la commission qu'il aurait dû recevoir depuis la date du premier jugement jusqu'à celle où le contrat devait légalement expirer, c'est-à-dire le 1er janvier 1911.

La défenderesse a prétendu qu'il n'avait pas subi de dommages parce qu'il avait exercé un autre emploi, qu'il n'avait pas réservé une action contre la première action et qu'enfin ce droit était prescrit. Le juge a rejeté toutes ces prétentions en disant qu'elles n'étaient pas fondées en droit et a accordé au demandeur le plein montant de sa réclamation, soit \$50 par mois.

SOIREE RECREATIVE

Une soirée récréative très réussie a eu lieu hier soir à la salle des débarras, rue des Commissaires. M. Georges Poliquin, agent d'affaires et secrétaire trésorier du syndicat, présidait. M. Albert Beaudin avait fort habilement organisé cette fête. Il y avait eu chant, musique et danse. Plus de deux cents personnes assistaient à la soirée.

LICENCE EN DROIT

Dans la liste des licenciés en droit avec distinction de l'Université Laval, que nous avons publiée dernièrement, nous devons ajouter le nom de M. Arthur Pérodeau.

LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, évitent ces souffrances accablantes, intolérables, avec maux de cœur, vomissements, malaise général, — qui font de la vie un martyre, — en faisant usage des

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TÊTE.

En vente partout: 25 cts la boîte.

J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste

850 rue St-Catherine-Est, Montréal

68-1-wil-p8

CHEZ LES OUVRIERS

Mercredi de la semaine prochaine, 26 du courant, l'union No 21, des mouleurs aura une assemblée très importante à laquelle on procédera à la nomination des officiers et à celle de trois délégués qui représenteront l'union à la convention de la société qui se tiendra à Milwaukee, le 23 septembre prochain.

L'union No 21, des mouleurs compte actuellement plus de sept cents membres.

La convention provinciale des charpentiers-menuisiers, qui s'est ouverte samedi à Québec, s'est terminée dimanche soir, par une assemblée publique, dans la salle Patmore, sous la présidence de M. Carreau, président de l'union 730, de Québec.

Les orateurs qui ont adressé la parole: MM. Arthur Martel, Ovide Proulx, Narcisse Arcand, Ed. Campeau, Francœur, Lord, Hibbins, J. A. Laflamme, furent écoutés avec attention et vif intérêt.

Les officiers du Conseil Provincial qui ont été élus à la convention sont: MM. Arthur Martel, président; J. Hibbins, vice-président, et F. X. Michelin, secrétaire.

La ville de Trois-Rivières a été choisie comme lieu de la prochaine convention qui aura lieu en 1914.

M. Fred. Robert, président et agent d'affaires de l'union des mouleurs, vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Théophile Robert, décédé presque subitement, à Winnipeg, à l'âge de 85 ans. Nos sympathies à M. F. Robert.

Les charpentiers-menuisiers de Sherbrooke, sont en grève depuis hier matin. Ils demandent 30 cents de l'heure et la journée de 9 heures.

L'union typographique Jacques-Cartier, No 145, a décidé récemment de demander une augmentation de gages aux patrons, et l'on croit qu'une entente sera conclue dans tous les ateliers.

L'union des barbiers, No 667, de St-Henri, tiendra, ce soir, son assemblée annuelle à la salle Duvernay, 45 rue Vinet.

LA CULTURE PHYSIQUE

LA FETE DE GYMNASTIQUE DONNEE PAR LES ELEVES DU PROFESSEUR H. T. SCOTT, HIER APRES-MIDI, A ST-LAURENT, A OBTENU UN TRES GROS SUCCES.

La fête de gymnastique donnée après-midi à St-Laurent par les élèves du professeur H. T. Scott a obtenu un très gros succès. Près de cinq cents jeunes athlètes ont pris part aux exercices qui ont été exécutés avec un ensemble et une perfection de mouvements des plus remarquables. Il y avait des équipes de plusieurs maisons d'éducation de Montréal et tous ces jeunes gens ont évolué avec tant d'aise et tant de précision qu'il serait impossible de dire quel groupe d'élèves méritait le plus les applaudissements des spectateurs. Ces derniers, malgré le mauvais temps, étaient nombreux et de constater leur intérêt et leur admiration pour les exercices de notre jeunesse, de la culture physique bien comprise et enseignée d'après des méthodes rationnelles.

Le professeur Scott a tout droit d'être fier de la belle démonstration d'hier et il a certainement bien mérité les félicitations et les remerciements que lui ont exprimés, non seulement les professeurs et directeurs des écoles dont faisaient partie les gymnastes mais encore un grand nombre de spectateurs qui ont voulu après cette belle fête, serrer la main à celui qui n'épargne ni travail, ni dévouement, pour rendre forte, virile, saine de corps et d'esprit, cette jeune génération des rangs de laquelle sortiront les hommes de demain.

Ce soir au collège d'Outremont, le professeur donnera encore une belle démonstration à laquelle assistera M. Le Curé et le directeur de la Commission scolaire d'Outremont.

Sa Sainteté Pie X a montré tout l'intérêt qu'il portait à l'éducation physique en établissant par le moyen de catholicisme un grand concours à Rome tous les cinq ans.

Sa Sainteté veut que les jeunes gens parviennent au parfait développement de leurs forces naturelles par des exercices assoupissant les membres, les rendant prompts à obéir.

Les jeunes gens qui subissent un entraînement raisonné et dans de justes limites, gardent de l'emprise sur eux-mêmes et rendent leur corps digne de l'âme qui l'habite.

CARNET MONDAIN

Mariage

Stevenson-Simard — Samedi matin, 15 juin, a eu lieu le mariage de Mlle Marguerite Simard, fille de M. et de Mme Arthur Simard, 36 rue St-Mathieu, à M. M. Search Stevenson, gérant de la Banque Molson, à St-Henri, fils de feu M. P. S. Stevenson.

M. l'abbé Brousseau, chapelain du Mont St-Louis, officiait.

M. et Mme Stevenson ont partis immédiatement après la cérémonie pour un voyage en automobile à New-York et autres villes américaines.

En voyage

Mlle Albina Lapensée et M. Louis Lapensée, de 196 Aylwin, Hochelaga, Montréal, sont partis en villégiature pour une quinzaine de jours à Hawkesbury, Ont.

Au Canada et à l'Etranger

PRECIS DES DEPECES ET NOUVELLES PUBLIEES, HIER, PAR LES JOURNAUX DU SOIR.

Au Canada

Le duc de Sutherland et l'hon. M. S. Grosvenor, étaient de passage samedi, à Montréal, de retour d'un voyage dans l'ouest.

Au cours d'un interview ces Messieurs ont déclaré qu'ils avaient formé un syndicat au capital de \$2,000,000, dans le but d'acheter des terres agricoles au Canada et de les revendre après les avoir subdivisées, aux colons anglais.

Par son testament, en date du 25 janvier dernier, M. Markland Molson, l'un des victimes du désastre du "Titanic", a laissé une somme de \$10,000 à l'Hôpital Général et \$1,000 à la Société Protectrice des animaux.

M. Etienne Lemay qui représente l'Académie Française au Congrès de Langue Française, est attendu à Montréal, aujourd'hui.

Toronto, 17.—Le juge Middleton, a décidé que la "British Union" devait payer les droits de succession, sur la somme de \$75,000 que lui a laissée Eliza Anne Wynne, pour aider à faire passer une loi pour faire abolir la vivisection.

Saint-Jean, N. B., 17.—Une jeune fille du nom de Anne-Jeanne Maber, est tombée morte en recevant une dépeche lui annonçant que sa mère était mourante.

Vancouver, 17.—Le premier enfant hindou, né au Canada, est Hira Singh. La mère qui devait être déportée, a été récemment autorisée à demeurer avec son mari.

Ottawa, 17.—La Commission des Chemins de Fer, siégera demain à Ottawa.

Winnipeg, Man., 17.—Les apparences de la récolte sont généralement bonnes. Le blé est en moyenne haut de sept pouces.

On demande de la pluie dans certaines parties de l'Alberta.

Québec, 17.—Sir François Langelet, assistera demain soir, à la collation des diplômés de l'Université Laval. Le lendemain, il visitera la maison des Dominicains à St-Malo.

Le 20, il assistera à la distribution des récompenses offertes par la Société Protectrice des Animaux, au Collège Morrin.

Ottawa, 17.—Une demande de divorce est enregistrée pour la prochaine session, celle de Mark Pizzarello, de Napanee, Ont., d'avec Carmela Pizzarello, pour désertion.

Saint-Pierre Miquelon, 17.—Le bateau de pêche "St-Sauveur", a été incendié sur les Grands Bancs le 9 juin.

Ottawa, 17.—Le Parlement Fédéral est prorogé pro forma jusqu'au 23 juillet sur proclamation de Son Altesse Royale, le Duc de Connaught.

St-Marcel de Richelieu, 17.—Mgr. A.-X. Bernard sera à St-Marcel le 14 courant. Il bénira la nouvelle église de cette paroisse et administrera le sacrement de confirmation.

Ottawa, 17.—Le Gouvernement Fédéral demande des soumissions au Canada et en Angleterre pour un service océanique entre le Canada et les Antilles, la Canada et la Jamaïque.

Régina, Saskatchewan, 17.—La Législature a été dissoute aujourd'hui. La nomination aura lieu le 4 juillet et l'élection, le 11.

Drummondville, 17.—Un incendie a complètement détruit nos usines électriques samedi soir.

Lachine, 17.—M. Joseph Beaudreault, de Lachine, s'est noyé accidentellement samedi soir.

North Bay, Ont., 17.—La ville de North Bay a été visitée par un orage électrique d'une extrême violence.

La maison de M. John Brennan a été frappée par la foudre. Madame Brousseau a vu sa maison inondée par l'eau qui entra par les portes et les fenêtres. Des voisins durent la secourir en chaloupe.

A quinze milles au nord de North Bay, sur la voie du Témiscamingue et Ontario, un train de marchandises a été précipité en bas d'un talus avec le résultat que le mécanicien Newman a été gravement blessé ainsi que le serre-frein Fill et le chauffeur Sirois.

A l'Etranger

Gibraltar, 17.—Tanger demeure sous le contrôle international tel que décidé par le traité d'Algésiras mais que les Anglais en auront l'administration immédiate.

On a l'intention de faire de Tanger un port libre.

Téhéran, Persie, 17.—La légation anglo-russe a demandé au gouvernement persan d'accorder une option pour la construction d'une ligne de transport de la Russie aux Indes.

Paris, 17.—M. Jean Richepin a inauguré un monument élevé à l'angle de l'avenue Camotens et du boulevard Descazes, en l'honneur du poète portugais Camotens.

Londres, 17.—Un spécialiste de renom prétend avoir trouvé un moyen infallible pour enlever la douleur.

AVANT DE FAIRE UNE DECISION

Voyez Jos. Sauvé

Le Bijoutier, Horloger et Opticien, 1869 NOTRE-DAME OUEST, entre Vinet et Charlevoix. Tél. Main 6001.

Établi depuis 25 ans. Vous trouverez chez lui tout ce qu'il vous faut dans la bijouterie, etc. A des prix satisfaisants. 22-m-1-a-n-Dwitt

Cors et Verrues Enlevés

Par un Remède sans Douleur

Tout genre de cors que ne peuvent guérir les autres remèdes (il y en a beaucoup) est enlevé par l'extracteur sans douleur des cors de Putnam. En usage dans plusieurs pays depuis quarante ans. La plus grande vente au monde. L'extracteur sans douleur des cors de Putnam. Le nom en dit l'histoire. Il fait disparaître les cors, et ce, sans douleur. Appliquez-le le soir, et vos pieds sont mieux le matin. Les cors peuvent ne pas résister, mais non pas l'extracteur sans douleur de Putnam. 25c la boîte. Chez tous les pharmaciens. 68-1-w-1-p5

Glacières!

"BEST" DE BARNETT (Doublee de Porcelaine)

Toutes grandes. Tous prix. La plus économique pour la glace. Service garanti.

GEO. R. PROWSE RANGE CO. LIMITED

22 MCGILL COLLEGE AVENUE

59-9-p5

LES ECOLES BILINGUES

ELECTIONS EN SASKATCHEWAN

UN ARTICLE DE "LA SENTINELLE", DE PRESCOTT, SUR LA QUESTION DU JOUR DANS LA PROVINCE D'ONTARIO.

"La Sentinelle", de Prescott a publié dernièrement sous le titre de "Conservons notre langue", l'article suivant, au sujet des écoles bilingues:

Dernièrement nous avions la bonne fortune de rencontrer M. D. Racine, M.P.P., pour Russell, qui a bien voulu nous accorder une interview sur la situation politique actuelle.

Après avoir commenté de différentes manières le résultat des élections de Québec, il nous dit que Sir Lomer Gouin devait son succès à sa politique des bonnes routes: "Nous de l'Ontario, ajouta-t-il, croyons que chaque Province doit fournir une législation qui lui est particulière sans emprunter dans les autres Provinces ce qui pourrait nous être favorable; c'est ce que je considère comme une erreur et je serais en faveur que notre Province emprunte à Sir Lomer Gouin sa politique de bonnes routes".

Mais, n'avez-vous pas à la dernière session, appuyé une motion, dans ce sens, faite par M. Rowell, chef de l'Opposition?

Oui, nous espérons continuer la bataille jusqu'à ce que le Gouvernement Whitney prenne notre demande en considération et qu'il travaille à l'amélioration des routes rurales.

Que pensez-vous maintenant des déclarations faites par Whitney concernant le français dans nos écoles?

Voici les déclarations faites par M. Whitney à la dernière session provinciale, le 13 avril dernier:

1er.—Augmenter le nombre d'inspecteurs afin que les écoles soient mieux suivies.

2e.—Donner de meilleurs salaires aux instituteurs capables de donner une instruction complète anglaise.

3e.—S'assurer qu'aucun livre ne soit employé dans les écoles, si ce n'est que ceux autorisés par le département d'Education.

4e.—Que l'enseignement de l'Anglais doit commencer dès l'entrée de l'enfant à l'école, l'usage du français pouvant servir de véhicule suivant les conditions locales, durant la première forme, et cette permission étant laissée à la liberté de l'inspecteur. Le Premier Ministre par première forme, entend les deux premières années.

C'est donc après tout l'abolition des écoles bilingues?

Oui, nous répond M. Racine. Alors que conseilleriez-vous de faire aux Canadiens-français, lui demandons-nous.

Je demanderais, aux électeurs canadiens-français de Russell de continuer l'enseignement du français dans leurs écoles comme par le passé, car il vaut mieux perdre l'école du gouvernement que de priver NOS ENFANTS D'APPRENDRE LEUR LANGUE MATERNELLE. C'est là mon dernier mot. Au revoir.

VOLEURS D'AUTOMOBILES

Deux jeunes gens TROUVES EN POSSESSION D'UNE MACHINE QUI NE LEUR APPARTENAIT PAS SONT ARRETES.

Deux jeunes gens de Ste-Rose, Hector Nadon et Louis Grenier, ont été conduits au poste No 5, où ils ont été écroués sur la plainte du gérant de la "Ford Motor Car Co." de la venue du Parc.

Les deux jeunes gens ont été trouvés en possession d'une automobile qui avait été enlevée du dit garage. L'automobile porte la licence Ford No 2309.

IL FRAPPE UN CONDUCTEUR

UN PASSAGER MAL COMMODE EST APPREHENDÉ ET MIS SOUS VERROU.

Les conducteurs de tramways ont souvent affaire à des clients désagréables. Hier soir, sur un tramway de la rue Notre-Dame, près de la rue St-Vincent, un nommé Peter Beaton, demeurant au No 261 St-Antoine n'a rien trouvé de mieux que de frapper à la figure le conducteur qui lui réclamait son billet de passage.

Le lieutenant Savard, témoin de la brutalité de Beaton, mit celui-ci en état d'arrestation, le conducteur a porté plainte contre son agresseur.

LES ELECTIONS SONT FIXEES AU 11 JUILLET PROCHAIN.

Régina, Saskatchewan, 17.—La législature est dissoute. La mise en nomination est fixée au 4 juillet et les élections auront lieu le 11 du même mois.

SPECIAL POUR MALLE ALLAN

Un train spécial pour le navire laissera la gare de la rue Windsor à 3.45, vendredi, le 21 juin, pour Québec, pour accommoder des passagers voyageant sur R. M. S. Victorian.

S.S. "Victorian", de la ligne Allan, de Liverpool, capitaine Outram, est entré en douane.

Les consignataires sont priés de faire leurs déclarations sans délai. Montréal, 15 juin 1912. H. & A. ALLAN, Agents.

LA NAVIGATION

Les transatlantiques actuellement dans le port sont:

"Thode", "Fagland", "Matagosa", "Tantalion", "Rosebank", "Bangula", "Peruviana", "Crown of Castle", "Victorian", "Manchester Trader", "Laurentic", "Willehad".

On annonce que la ligne Canada mettra en service, l'année prochaine, trois grands paquebots qui transporteront des ports anglais, belges et allemands, au Canada des passagers de 1ère, 2ème et 3ème classes.

La "Willehad", arrivé de Hambourg, avait 1092 passagers qui ont tous été débarqués à Québec.

La compagnie Reford attend l'arrivée de treize de ses navires au port d'ici trois semaines.

Le paquebot "Victorian", de la ligne Allan, a établi un record pour les vaisseaux de cette dernière compagnie.

Le "Teutonic" parti samedi avec la fleur de nos sportsmen canadiens est descendu de Montréal à Québec en huit heures.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Navires De Date

Bengore Head.....Middleboro . 1 juin

Basuta.....Fawley . 1 juin

Manxman.....Bristol . 4 juin

Manitoba.....Liverpool . 6 juin

Saturnia.....Glasgow . 8 juin

Manchester.....Manchester 8 juin

Mariner.....Glasgow . 8 juin

Grampian.....Southampton . 11 juin

Ascania.....Bristol . 12 juin

Montcalm.....Bristol . 12 juin

Royal.....Dublin . 12 juin

George.....Dublin . 12 juin

Ramona Head.....Liverpool 12 juin

Montrose.....Newcastle 13 juin

Cairn Dhu.....Glasgow . 15 juin

Cassandra.....Liverpool . 15 juin

Canada.....Liverpool . 15 juin

Le "Lake Manitoba" est arrivé hier après-midi.

M. H. S. McGreevy, surintendant du service des signaux, nous communique les messages suivants, qu'il a reçus hier après-midi:

L'Islet, 40, clair, fort vent d'ouest vers le golfe, "Manchester Corporation".

Cap au Saumon, 81, clair; ouest.

Pointe au Père, 157, clair, ouest.

Le "Niagara" et le "Taurus" en route pour Québec.

Petit Métis, 76, clair, ouest; remontant, "Saturnia" et un voilier.

Cap Chatte, 234, brouillard; vent d'ouest. Remontant, un steamer.

Rivière Martin, 260, temps clair; vent du Nord-ouest.

Cap de la Madeleine, 294; nuageux temps calme.

Anticosti, Heath Point, 439, brouillard, fort vent du sud-ouest.

Cap Ray, 533, pluie, vent du sud-est.

Cap Race, 826, remontant "Cairn-tor", "Stark" et "Basuta".

Pointe Amour, 673, nuageux; nombreuses banquises.

Belle Ile, 734, temps clair; 88 banquises.

UN BEAU TEINT EST UNE JOE POUR TOUJOURS

DR. T. FELIX GOURAUD'S Oriental Cream ou Revolvateur Magique.

Guérit le hâle, boutons, taches de rousseur, etc. et tout ce qui est dû à l'usage du savon et de l'eau.

Le Dr. T. Felix Gouraud a été nommé par le Dr. J. B. Proulx, de Québec, comme le meilleur des cosmétiques pour le visage.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux États-Unis, Canada et Europe.—F. H. T. HOPKINS, Prop. 87 rue Great Jones, New-York.

28-m-1-a-p5-wil

CARTES

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

</

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES

Profitez tous des Occasions Exceptionnelles

QU'OFFRENT ACTUELLEMENT

JACQUES & VIGER,

Courtiers d'Immeubles et d'Assurances

Incroyable Bargain

SUPERBE PROPRIÉTÉ COMMERCIALE, rue Bleury, près Dorchester, côté ouest. Belle construction en pierre solide. Dimensions: 42-1-2 x 78. Prix dérisoire:

\$50,000.00

Seulement \$27,000.00 comptant, la balance à 6 pour cent.

Chance Exceptionnelle

\$4.47 LE PIED, EN PLEIN QUARTIER EST. Magnifique propriété, rue Notre-Dame-Est, entre Bonsecours et la gare Viger, comprenant 4 magasins, 8 logements, une ruelle privée et une ruelle publique. Dimensions: 65 x 102. Prix extraordinaire:

\$30,000.00

Pour tous renseignements s'adresser, écrire ou téléphoner à

JACQUES & VIGER, 145, rue St-Jacques.

Tél. Main 6431 Edifice "DOMINION EXPRESS" Tél. Main 6431

Rodrigue Langlois,

Courtier d'Immeubles

Terre à Vendre A STE-SCHOLASTIQUE

La plus belle et la meilleure. Située à cinq minutes du village, près des chars. 1000 pommiers — Belle sucrerie et bon bâtiment.

155 ARPENTS EN TOUT

Vendrait à des conditions très avantageuses. Échangerait pour propriétés de ville.

PRIX: Venez me voir ou écrivez-moi

RODRIGUE LANGLOIS

54, rue Notre-Dame, Tel. Main 7305 Chambres 58 et 59.

Un Vrai Bargain

10 Terrains à Notre-Dame de Grâce
à 20cts du pied
Situés rue Borden et Fielding

S'adresser à

J. A. ROY

20 St-Jacques Main 1318
Ou le soir 643 Durocher St-Louis 5825

MESSIER & REMINGTON

A VENDRE

COTTAGE, rue Delormier, dans la plus belle partie, 13 appartements, avec belle cave, eau chaude, plus de 10,000 pieds de terrain, faisant face sur deux rues, pour bâtir 2 flats sur rue Borden, pour le prix, s'adresser au bureau.

\$12,000 — PROPRIÉTÉ RUE RIVARD, 9 logements, revenus \$1,200 par année. Comptant \$5,000.

\$1,800 — COTTAGE à l'entrée du Sault, rue des Ormes, Terrain 50 x 34, \$500 comptant.

RUE BERRI, \$18,500. Maison 4 étages, solide pierre et brique, construction des plus modernes, revenus 10 p.c. Comptant \$3,500.

MESSIER & REMINGTON

221 RUE STE-CATHERINE TEL. 4243

A VENDRE

Belle terre à vendre sur le chemin Chamblay, 3 arpents de front par 45 arpents de profondeur, donnant une superficie totale de 144 arpents.

Prix: \$200 l'arpent. Conditions de paiement faciles.

E. LEMIEUX & FILS

55 rue St-François-Xavier

Tél. Main 7403. Chambres 31-32.

CARRIÈRE

Belle carrière de 58 arpents, située non loin de Montréal. Pierre grise à chaux de première qualité. Installation complète et très moderne. Exploitation immédiate. Facilité de transport par chemin de fer (aidance sur le terrain). Prix et conditions très raisonnables. Entrepreneurs, qui êtes intéressés dans les carrières, vous avez là l'occasion de conclure une transaction très avantageuse. Demandez sans délai les détails de cette propriété.

E. LEMIEUX & FILS

55 rue St-François-Xavier

Tél. Main 7403. Chambres 31-32.

PLACE MONCEAU

La subdivision la mieux située dans le village du Sault-au-Récollet. Lots à vendre à \$200.00 en montant — termes faciles. Rues ouvertes — Arbres — Trottoirs.

LA CIE PLACE MONCEAU

Chambre 23, Edifice "La Patrie". Tél. Bell Est 6039.

PETITES ANNONCES

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE. Epicerie, coin, établi depuis 20 ans, petit loyer, recettes \$300.00 par semaine, stock, etc., environ \$1,400. Prix pour le tout, \$1,100. Y compris licence payée, cent est une chance sans pareille. S'adresser à Jean Castelli & Cie, 117, Ste-Catherine Est, en face "La Patrie".

A VENDRE. Plusieurs maisons meublées pour louer des chambres, Magasin de Cigares, Lots, Propriétés, etc., Jean Castelli & Cie, 117, Ste-Catherine Est, en face "La Patrie".

A VENDRE. Une bonne Epicerie, S'adresser à James Halpin, 3/2 rue Visitation.

A VENDRE. 2 "Express" à bras. S'adresser 75 rue St-Jacques.

A VENDRE. Un Set de Salon de quatre fauteuils, en bon ordre, No 410 Mont-Royal.

BALANCES A vendre, de toutes sortes, et réparations faites avec soin. A prix modérés. Frenette et Frenette, 43 rue Bonsecours.

COMBUSTIBLE A VENDRE. — Bois pour allumer le poêle, \$2.25; foin coupé, \$2.25; blocs de moulin, longueur de poêle, \$2.00; blocs d'épave, \$2.50 le voyage. Aussi charbon à brûler. L'été dans la région de la partie de la ville, J. C. MACHARDIN, No 8, Canal Basin, coin des rues Guy et William. Téléphone 135-m-jan.

ON DEMANDE

LES PERSONNES, qui désiraient, vendre, ou échanger, leur commerce, soit, Propriétés, Terres, Lots, Hôtels, Restaurants, Epiceries, Magasins de Cigares, etc., s'adresser à Jean Castelli & Cie, 117, Ste-Catherine Est, en face "La Patrie". (Etabli depuis 22 ans.)

SITUATIONS VACANTES.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 24 Craig-Est, entre Goddard et Bonsecours. Main d'œuvres de toutes sortes sollicitées. Une visite des patrons est sollicitée. Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure.

AVIS AUX SPECULATEURS

\$500 L'ARPEMENT dans St-Laurent. Cette terre est \$300.00 l'arpent meilleur marché que tout voisin environnant. Pour informations s'adresser au No 1234 St-Denis, ou Tel. St-Louis 4173.

A VENDRE

RUE STE-CATHERINE OUEST. Nos. 448 à 4470. 2 cottages, 12 pièces chacun. La superficie du terrain 14,000 pieds. Prix très raisonnable, pour un court délai seulement.

RUE DE MONTIGNY, angle Sanguinet, 4 magasins et 8 plain-pieds. Grand terrain de lot 86 x 37, façade sur rue. Revenu par année \$2,136.00. Prix \$21,360.00. A conditions faciles.

ST-URBAIN, 15 plain-pieds, avec façade en brique romaine, 6 et 7 pièces chacun. Eau chaude. Plomberie découverte. Prix \$14,500, si vendu dans 10 jours.

AVENUE ESPLANADE, près Fairmount, 6 plain-pieds, 6 et 7 pièces chacun. Eau chaude. Plomberie découverte. Prix \$14,500, si vendu dans 10 jours.

AVENUE VAN HORNE, Angle Delcote, 1 magasin, 1 cottage, 4 plain-pieds. Terrain de 64 x 90 pieds la rue. Le Prix, \$2,300 le pied.

AVENUE COLONIAL, près Marie-Anne, 9 plain-pieds, 7 pièces, local pour \$100.00, 2 p. 1/2 de façade. Prix, \$11,900, grande occasion.

RUE HUTCHINSON, 6 lots, en échangeant pour propriété.

S'adresser à

The Rose Realty Co.

74 RUE ST-JACQUES

Tél. Main 7078, Soirs St-Louis 3863.

63-6-P-A

Rouen, 17. — M. Roulet, progressiste, a été élu sénateur de la Seine-Inférieure en remplacement de M. Goujon.

Cherbourg, 17. — A bord de "l'Argonaute", M. Albuquerque, président de l'Etat de Sao-Paulo, (Brésil), est arrivé aujourd'hui, ici. Il a été salué à son débarquement par le sous-préfet. Il est parti aussitôt pour Paris.

D'un goût égyptien, satisfaisant — les Royal Egyptian Cigarettes 10 pour 15c.

M. Paul Deschanel à l'Elysée

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA CHAMBRE FRANÇAISE SERA-T-IL CANDIDAT A LA SUCCESSION DE M. FALLIERES ?

Paris, 17. — M. Paul Deschanel, ayant été élu président de la Chambre se trouve à nouveau qualifié pour la course à la présidence de la République Française.

Ceux-là qui, il y a trois mois, n'auraient même pas voulu envisager sa candidature déclarent aujourd'hui qu'il a des chances; que le parti radical ne puisse pas se mettre d'accord sur un candidat, et ce qui s'est passé jeudi dernier à la Chambre pourra se reproduire au Congrès.

Ainsi, M. Paul Deschanel se voit replacé dans la situation où il était il y a une douzaine d'années alors que, pour beaucoup de Français, son accession à la magistrature suprême paraissait presque assurée.

Pendant les quatre années de sa première présidence, M. Deschanel avait su se concilier les sympathies de beaucoup de députés qui ne partageaient pas ses opinions politiques par ses bonnes grâces accueillantes, son effort pour faire de l'hôtel présidentiel une maison ouverte à tous.

Lorsqu'il se maria, épousant la fille de M. Brice, député, ce fut plus qu'un événement parisien, ce fut un événement mondial. Il semblait que la jeune épouse n'aurait que quelques années à attendre pour être quasi reine de France; on supputait d'ailleurs le charme des fêtes que l'hôtel de l'Elysée donnerait dans les salons de l'Elysée.

L'événement en décida autrement; le rêve de ce jour-là parut à jamais évanoui.

Une après-midi de compétitions autour d'un fauteuil lui a redonné de la vie. Ce qui était impossible hier redevient possible aujourd'hui. On se remet à parler du caractère de mondanité que M. et Mme Deschanel donneraient à la présidence de la République.

— Ils sont riches. Ils aiment le faste. Ils feraient travailler la rue de la Paix, dit-on.

"Faire travailler la rue de la Paix", c'est créer un mouvement mondial tel que, pour une soirée à l'Elysée, les belles dames éprouvent le besoin de se commander des robes nouvelles chez nos grands couturiers, comme le font les belles dames de Londres ou de Berlin pour un événement de la cour.

C'est faire gagner de l'argent à beaucoup de monde.

Et c'est, en somme, flatter la marotte d'élégance de bien des Français.

DIVERS.

MARIEZ-VOUS. — Journal matrimonial contenant des centaines d'annonces de personnes désirant se marier, le tout en français, anglais, allemand, hollandais, danois, italien, etc. S'adresser à "The Correspondent", Toledo, Ohio. 30-26-\$-P-A.

DANOIS (20 ans) cherche place. Parfaitement au courant beaucoup de bureaux, commerce grains, français, anglais, allemand, hollandais, danois, italien, etc. S'adresser à "The Correspondent", Toledo, Ohio. 30-26-\$-P-A.

CARTES.

HICOLE LEOPOLD, avocat, 30 St-Gabriel. Bureau du soir 1389 Notre-Dame Est. Tél. Est 3593.

TEINTURERIE, NETTOYAGE. — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co.", 78 St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti. 31-21-P-A.

POUR réparation de dynamos, moteurs et autres appareils électriques, S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 2 rue Bleury. Tél. Bell Main 2101.

CANADA CARPET CLEANING AND RUG WORKS. — Nettoyage de tapis, collections de rugs avec de vieux tapis; vente de tapis, fabrication de tapis, pose de tapis, emménagement, 6 rue Latour, Montréal. Tél. Main 1114.

DOMINION CARPET DYEING CO. — Seul bureau, No 25 Dorchester. On nettoie les tapis, repare les meubles, les matelas ainsi les rembourrages. Tout est emporté et livré soigné. Tél. Main 4114.

LOTS A VENDRE

1 LOT RUE ST-JUST (OUTRE-MONT). 33 x 102 portant le No 36-209 A 70c du pied. S'adresser à LA TOUR & GUINDON, 1202 Mont-Royal. St-Louis 1725.

QUARTIER ST-DENIS, 10 Lots rue Royer 25 x 70 à 100c du pied. S'adresser à LA TOUR & GUINDON, 1202 Mont-Royal. St-Louis 1725.

TROIS BEAUX LOTS DE TERRE à vendre sur le bord du fleuve St-Laurent. Aussi à PORT McIL COLE, nouvelle ville et PORT DU C. P. R., tous très bon marché. J. A. HEROUX, 469 Rue St-Denis. Phone Est 3098.

40-n-3m.

LES FRANÇAIS AU MAROC

UNE EXPEDITION COMMANDEE PAR LE GENERAL GOUBAUD. — M. REGNAULT S'EMBARQUE POUR LA FRANCE A TANGER.

Fez, 15. — Cinq bataillons de tirailleurs, quatre escadrons de spahis et trois batteries d'artillerie, sous le commandement du général Goubaud, sont partis aujourd'hui pour Sefrou, dans le but de pacifier la région.

Tanger, 15. — M. Regnault, ministre de France au Maroc, s'est embarqué aujourd'hui ici.

Le représentant du sultan, El Guebba, est venu saluer M. Regnault au nom du sultan.

Le corps diplomatique, la colonie française et les notabilités marocaines se trouvaient au départ du représentant de la France.

A L'ORPHEUM.

Cette semaine, l'Orpheum sort au public un programme qui intéressera vivement et ceux qui sont en quête de drames émouvants et ceux qui veulent trouver leurs délices dans les farces les plus piquantes. "The Dawn of a to-morrow" est suivi par la comédie "Seven Days", qui n'a pas cessé pendant une année entière de plaire au public de New-York. "Seven Days" est une histoire des plus originales et des plus ravissantes. C'est James Wilson qui célèbre l'anniversaire de son divorce. L'embarras de Wilson, qualifié de "marriage"

Ajouter à cela que les déjeuners de M. Deschanel, lors de sa première présidence, furent célèbres. Apprenez qu'on dit déjà qu'il va les reprendre avec le charme nouveau que leur donnera la présence de la mal-tresse de la maison.

Vous comprenez que l'on repaire des chances de M. Paul Deschanel, sous la réserve, bien entendu que M. Bourgeois ne sera pas candidat.

Et puis, il est aussi membre de l'Académie française, ne l'oublions pas, et tel Napoléon, il pourrait aller siéger au milieu de l'Institut.

Vous savez peut-être ce fut le regret de Félix Faure de n'avoir pas droit à l'habit vert et de ne pouvoir accompagner le car sur la coupole que comme invité.

Empressons-nous d'ajouter que ce titre n'est pas très apprécié dans le milieu parlementaire. Il incite à l'ironie, même à un peu d'hostilité. C'est comme si on craignait que ces messieurs ne voulassent apprendre aux autres à "parler Vaugelas".

Le mieux qu'ils puissent espérer après leur élection parmi les quarante est que les parlementaires leur disent:

— Ça ne vous nuira pas chez nous! Il est curieux d'ailleurs de remarquer que rien n'est décevant comme le rêve élyséen.

M. Deschanel a connu durement cette déception. Il y a douze ans; s'il peut aujourd'hui revenir à ses espérances d'ailleurs, c'est qu'il était jeune et qu'il a su durer, ce qui est la plus grande force dans le monde politique.

Lorsque sa carrière parut brusquement interrompue, on souligna assez cruellement cette déception dans la presse, dans les revues de fin d'année, dans les conversations.

C'était à croire que seul de tous les Français, depuis que la République existe, M. Deschanel avait songé au rang suprême, s'y était préparé, avait cru tenir la timbale et était retombé en arrière.

La vérité est que même mésentendu arriva à beaucoup d'autres, à tous ceux presque qui firent ouvertement le même rêve.

Si l'on veut bien jeter avec moi un coup d'œil sur ce qui s'est passé depuis l'avènement de la Constitution de 1875, on verra que d'une manière générale, ceux qui ont aspiré à l'Elysée n'y sont parvenus, tandis que ceux qui y sont arrivés n'y avaient jamais pensé.

psychique" a été une raison amplement suffisante pour l'obtention de son divorce. Il veut cacher ce divorce à sa tante "Selina" qui ne s'accommoderait pas facilement à cette idée-là, mais il ne peut lui échapper. L'histoire est toute de charmantes situations, et elle est sans contredit la meilleure de la saison.

Les artistes méritent des félicitations pour la manière dont ils savent tous interpréter les différents rôles qui leur sont échu.

PARC SOHMER

Le programme de cette semaine, commençant dimanche, a attiré au théâtre Français, de l'après-midi et du soir environ 15,000 personnes. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le programme est un des meilleurs depuis l'ouverture de la saison d'été.

Le quatuor Toulousain, bien connu ici, a reçu un accueil très sympathique. Chaque numéro de son répertoire a été très chaleureusement applaudi.

Les sympathiques artistes nous reviennent plus frais et plus dispos que jamais. Ils ont su gagner leur auditoire dès leur entrée en scène, et leur succès est maintenant assuré.

Redford et Winchester sont deux jongleurs de grande habileté. La partie comique est entre bonnes mains. Ce n'est qu'un éclat de rire du commencement à la fin. C'est un des bons numéros au programme. Les frères Wartenberg, équilibristes et jongleurs avec leurs pieds donnent une représentation très intéressante comme souplesse et précision. Personne ne devrait manquer l'occasion de les voir. Les trois acrobates Pendleton, dans leurs originaux, sont très gracieux dans leurs entrecats. Elles ont porté un joli succès. Wilbur C. Sweetman, musicien excentrique, réussit très bien son "rag-tag" sur clarinette et saxophone. La Musique du Parc sous la direction du professeur J. J. Goulet, se fait entendre tous les jours dans un répertoire nouveau et choisi. Concerts-promenade tous les soirs. Mercredi et vendredi, soirées de gala.

NOUS ne savons trop que dire des représentations que l'on donne cette semaine au Nationscope, car les spectacles que nous sert M. Julien Daoust sont toujours d'un ordre supérieur et son excellent troupe n'a jamais démenti la confiance que le public place en elle. Disons donc tout le suite que "Mère et Martyre" est un drame d'un intérêt intense et que l'interprétation est tout ce qu'on peut désirer de mieux.

Nous avons applaudi de tout cœur le jeu brillant de Mme Bella Ouellette dans Madeleine, rôle qu'elle rend avec toute son âme et qu'elle nuance avec une délicatesse exquise et un art parfait.

Mme Vertuël déploie beaucoup d'émotion, de naturel et de sincérité dans le rôle de Jeanne. Mme Malou possède assez de souplesse de tempérament pour mener à bien le rôle si complexe de Claire. Mme Tremblay amuse franchement son auditoire dans Quaddy. Parfaite, Mme Nozères télégraphie aussi à la charmante petite Germaine Giroux pour l'exquise interprétation qu'elle nous donne de Noémie.

M. Julien Daoust fait un beau caractère de l'abbé Sintel et y trouve un gros succès. M. Valhubert conduit de maître la façon le rôle de Raymond. M. Edmond Daoust donne une physionomie pittoresque au rôle de Richard. MM. Léo, Delbé, J. R. Tremblay, Préville, Petitjean, Villeneuve, Desmaré, Victor, etc., contribuent dans une large mesure au succès général.

A L'ORPHEUM.

Cette semaine, l'Orpheum sort au public un programme qui intéressera vivement et ceux qui sont en quête de drames émouvants et ceux qui veulent trouver leurs délices dans les farces les plus piquantes. "The Dawn of a to-morrow" est suivi par la comédie "Seven Days", qui n'a pas cessé pendant une année entière de plaire au public de New-York. "Seven Days" est une histoire des plus originales et des plus ravissantes. C'est James Wilson qui célèbre l'anniversaire de son divorce. L'embarras de Wilson, qualifié de "marriage"

NE SOUFFREZ PAS

De cors, oignons, ongles incarnés et autres maladies des pieds. Notre spécialiste de Londres, par son traitement sans douleur, produira un soulagement immédiat et une guérison permanente.

Téléphone 4307, pour nous rencontrer. Consultations gratuites. Salons de coiffeurs de Palmer, 441 rue Ste-Catherine-Ouest.

55-n-g.

UN MERIDIONNAL SE FAIT FILOUTER UNE JOLIE SOMME D'ARGENT.

New-York, 17. — William T. Mason, de Norfolk, Virginie, qui est descendu à un hôtel de New-York depuis plusieurs jours, a déclaré ce matin qu'il avait été la victime de filous. Certaines personnes l'ont approché et l'ont engagé à parler de fortes sommes sur des chevaux "absolument sûrs". On lui a ainsi soutiré \$20,000.

Les filous prétendaient qu'ils avaient eu des informations sur certains chevaux et l'individu s'est laissé prendre.

55-n-g.

L'hon. M. Pelletier destitue un mort

NON CONTENT DE RENVOYER DES EMPLOYES VIVANTS, LE MINISTRE DES POSTES CONGÉDIE UN HOMME DÉCÉDÉ DEPUIS CINQ ANS

Nous relations, l'autre jour, dans nos colonnes, jusqu'à quel point l'hon. M. Pelletier, ministre des postes, poussait son esprit de partisanerie; et nous signalions ce fait assez bizarre, que l'hon. (P) ministre avait récemment destitué un employé mort depuis cinq ans.

Plusieurs personnes sont restées incrédules à nos affirmations. Pour les convaincre, nous reproduisons ci-dessous un article du "Chronicle", de New-Glasgow, donnant tous les détails de cette lugubre plaisanterie.

"Le nom de la victime est John McPherson qui fut, de son vivant, maître de poste de Tracadie Road, dans le comté de Guysboro. M. McPherson est décédé il y a cinq ans, et l'autre jour, sa veuve qui a tenu le bureau de poste depuis sa mort, recevait du ministre des postes un avis adressé au défunt l'informant que des plaintes avaient été proférées contre lui, à savoir qu'il avait pris une part active contre le gouvernement actuel des élections provinciales et fédérales de 1912.

Si M. McPherson peut être accusé de quelque chose, c'est d'avoir combattu les conservateurs en ne votant pas pour eux en 1911, pour la raison même qu'il n'était pas de ce monde. Il négligea, en effet, totalement de prêter son appui aux conservateurs dans ces élections.

Or, M. McPherson devait être renvoyé, non pas pour avoir supporté le parti libéral, chose qu'il n'aurait pu faire puisqu'il était mort, mais bien pour ne pas avoir soutenu la politique conservatrice.

Où l'hon. M. Pelletier pourra-t-il trouver une excuse?"

Arrestation de jeunes cambrioleurs

LES DETECTIVES ARRETERENT UNE BANDE DE JEUNES CAMBRIOLEURS QUI TERRORISAIENT LA PARTIE NORD DE LA VILLE.

Les plaintes se succédaient nombreuses au bureau du chef de la sûreté, au sujet de vols et de cambriolages commis dans le nord de la ville. Le chef chargea les détectives Mercier et Fafard de tâcher de faire cesser ces cambriolages.

Les voleurs paraissaient insaisissables; malgré cela les détectives ne perdèrent pas un instant; leur ténacité devait avoir sa récompense.

Samedi et dimanche six jeunes gens étaient arrêtés sous suspicion de vol par les détectives. Un jeune Agé des inculpés, ils furent envoyés hier matin en cour judiciaire; seul un des

accusés avait l'âge d'être retenu devant ce tribunal; les autres furent relâchés devant le juge Latontaine. Ce sont H. Brault, A. Lapierre, M. Brault, J. Devanti, L. Bonémier et H. Toussaint. Devant le magistrat, ils ont tous plaidé coupable.

L'enquête aura lieu le 21 courant. La plupart des bijoux volés par ces gendarmes sont en possession des détectives; les personnes qui auraient été victimes de vols, peuvent s'adresser au bureau des détectives où se trouvent les bijoux non encore réclamés. On estime le montant des vols commis par cette bande de jeunes cambrioleurs à \$2,000.

La visite du port de Montréal

LES DELEGUES AU CONGRES INTERNATIONAL DE LA NAVIGATION SE SONT DECLARES ENTHOUSIASMES DE CE QU'ILS AVAIENT VU.

Les délégués des trente grands pays qui ont assisté au Congrès de Philadelphie, sont arrivés dans la soirée de dimanche et sont descendus au Viger, où des appartements leur avaient été réservés. Comme le "Canada" le disait hier, ces délégués représentent les principales nations du monde et, en cette qualité, ils sont les plus hautement recommandés. Le gouvernement du Dominion, dont ils étaient les hôtes, s'est appliqué à leur rendre leur court séjour au Canada le plus attrayant et en même temps, le plus pratique possible. Du Sault Ste-Marie à Montréal, en passant par Toronto et Ottawa, le voyage des délégués semble n'avoir été qu'un véritable enchantement. L'un des délégués a exprimé l'opinion de ses collègues quand il a dit: "Nous n'avions jamais conçu l'idée qu'il pouvait exister une aussi belle contrée. C'est pour nous tous, une véritable révélation. Il nous est impossible de dépeindre nos impressions. C'est trop beau, trop immense."

Ce sont à peu près les expressions qu'employait, hier, M. Perrier, ingénieur en chef du Canal de Suez, au cours de l'inspection du port de Montréal.

Bref, les délégués affirment qu'ils ont marché d'étonnement et d'admiration, que les travaux que l'on exécute dans tous les ports intérieurs et nos ports de mer les laissent sous l'impression que le Canada est appelé aux plus hautes destinées, au point de vue commercial et industriel.

L'entourage de nos ports, bien qu'il ne soit pas encore complètement terminé, est des plus modernes et peut rivaliser avec celui des plus grands ports maritimes de l'Europe.

M. Charguéraud est le chef de la délégation française; il s'est donné pour mission d'étudier la question des ponts et chaussées, en Amérique; il est l'inspecteur-chef des ponts et chaussées en France. Il n'est pas moins enthousiaste de son voyage que son collègue et compatriote, M. Perrier.

Vers neuf heures hier matin, les délégués du congrès de Philadelphie partirent du Viger en voiture pour une promenade autour de la montagne. La température était délicieuse, les routes, proprement lavées par les pluies de ces jours passés, étaient acceptables. La promenade, autour de notre Mont Royal a été un enchantement, et les délégués n'ont pas caché leur admiration des beautés semées autour de la métropole.

A dix heures et demie, les visiteurs arrivèrent aux bureaux de la commission du port, puis, immédiatement, on se mettait en route vers le quai Victoria, en passant par les différentes jetées et hangars; on a

examiné avec le plus grand intérêt les travaux en cours d'exécution, les éleveurs et les transbordons perfectionnés servant au chargement rapide des navires.

Les visiteurs ont pris de très nombreuses photographies des hangars et de leur aménagement.

Du quai Victoria, les visiteurs ont été transportés par convoi spécial jusqu'à Viauville où l'on a fait l'inspection des travaux de la cale sèche à bord du "Sir Hugh Allan". Là encore les visiteurs ont pris de nombreuses photographies des travaux.

Le "Lady Grey" et le "Sir Hugh Allan" avaient été mis à la disposition des hôtes du gouvernement, pour ce voyage d'inspection qui devait être profitable non seulement à Montréal mais à tout le pays.

MM. George Mayrand, M.P.P., Arthur Ecrament, ex-M.P., Maurice Lorrain, N.P., B. Melançon, N.P., viennent de former une nouvelle équipe et ont ouvert leur bureau à l'édifice de la Banque Nationale.

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Comme nous surveillons de très près la livraison du "CANADA", nous prions tous nos abonnés et dépositaires de nous avertir immédiatement quand ils ne recevront pas le journal avant 7 heures pour les abonnés et 6.30 pour les dépositaires. Appelez Main 305.

UNE ENQUETE GENERALE

C'EST CE QUE DEMANDE M. L'ECHEVIN MARTIN AU SUJET DES IRREGULARITES LEGALES SIGNALES AU DEPARTEMENT DES INCENDIES.

L'enquête sur le département des Incendies que l'on croyait éteinte, a été discutée de nouveau, hier, à la séance du Conseil.

M. l'échevin M. Martin, président de la commission spéciale d'enquête a proposé, secondé par M. l'échevin Blumenthal, que la dite commission soit autorisée à faire une enquête générale et complète sur les méthodes d'administration du département des Incendies et de l'éclairage, depuis 1909, et que les pouvoirs tels que stipulés dans la charte pour les enquêtes sur l'administration municipale soient conférés à la dite commission.

M. l'échevin L. A. Lapointe souleva un point d'ordre, prétendant que pour demander une enquête générale, il fallait spécifier certaines accusations, ce que M. l'échevin Martin ne faisait pas.

L'affaire sera discutée à la prochaine séance, après-demain.

LA GRATUITÉ DES LIVRES

L'ECHEVIN LARIVIERE DEMANDE AU CONSEIL D'ADHESION AU PROJET DE LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES.

M. l'échevin Larivière, secondé par M. l'échevin Morin a présenté hier une motion à l'effet que les membres du Conseil de ville croient devoir donner leur adhésion complète au projet actuellement à l'étude par la commission des Ecoles catholiques de Montréal, de fournir gratuitement, à l'avenir, tous les livres scolaires aux élèves qui fréquentent les écoles sous son contrôle et exprimer l'espoir que ce projet sera adopté.

M. l'échevin Martin a demandé la remise à huitaine de cette question.

QUATRE HOMMES A LA MER

AU COURS D'UN EXERCICE DE SAUVETAGE, LES CABLES D'UNE CHALOUPE SE BRISENT ET QUATRE MATELOTS SONT PRECIPITES A LA MER.

Les manœuvres à bord des paquebots qui visitent nos ports canadiens sont devenues à la mode depuis le tragique naufrage du "Titanic". Et c'est ce qui a fait dire à quantité de gens que cette catastrophe aura en un sens un bon effet.

Hier, nous arrivait de Glasgow, le paquebot "Gramplan" qui avait transporté jusqu'à Québec quelques centaines de passagers d'entrepreneur.

Aujourd'hui, au port de Montréal, les officiers, imitant en cela leurs camarades des autres navires, ordonnèrent la manœuvre consistant à la descente des chaloupes à la mer. Les marins s'étaient bien organisés au commandement, malheureusement quatre de ceux qui figuraient comme "naufragés" dans les chaloupes de sauvetage furent précipités dans le fleuve. L'un d'eux s'est fracturé un bras dans sa chute. Il paraît que les câbles qui retenaient les chaloupes étaient complètement hors de service.

Et, si l'accident s'était produit en mer, par une mer démontée? "Le désastre du 'Titanic'!" disait hier soir un marin, nous servira longtemps de leçon; mais quand saurons-nous en profiter?

LA SUCCESSION MEURLING

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS RECLAME UNE SOMME DE \$25,000 — QUE VA FAIRE LA VILLE?

Les contrôleurs de la ville ont déposé, devant le Conseil, leur rapport concernant la succession Meurling commandant de l'accepter, en payant les dettes légitimes, mais en refusant de payer les réclamations illégales qui sont faites de la part des exécuteurs testamentaires en France.

La ville reçoit du gouvernement français une jolie note de 143,000 francs, ce qui est le total des droits qu'entend prélever la République.

Le gouvernement français veut imposer un droit de 24 pour cent même sur les propriétés sises en dehors de son territoire.

Les échevins sont toutefois d'opinion qu'il n'y a pas lieu d'accepter la succession, si les charges n'en sont pas clairement établies et qu'il faudra s'en tenir à la résolution adoptée, il y a un an, à l'effet que la ville ne pourra accepter la dite succession que sous bénéfice d'inventaire.

M. l'échevin L. A. Lapointe a demandé à huitaine de l'étude de cette question.

Un joli banquet au Montreal Club

LES DELEGUES AU CONGRES INTERNATIONAL DE LA NAVIGATION ONT ETE BANQUETES, HIER SOIR, PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU PORT.

Les délégués au Congrès International de la Navigation et qui sont actuellement en visite à Montréal ont été, hier soir, les hôtes de la Commission du port qui leur a offert un banquet dans les salons du Montreal Club.

L'assistance était très nombreuse et le banquet a remporté un grand succès.

M. le major G. W. Stephens, président de la Commission du Port présidait le banquet.

Après avoir bu à la santé du roi; le président invita l'hon. M. Monk, ministre des Travaux Publics à adresser la parole.

Après avoir dit combien il était heureux de rencontrer encore une fois les membres du congrès international de Navigation M. Monk retraça l'histoire de l'Association des congrès de navigation et parla de son travail toujours si important au point de vue du commerce et du bien-être des nations.

L'association considère les grands problèmes du génie, elle les étudie à fond, les résout et développe ainsi les facilités commerciales des divers peuples. Elle a produit des résultats vraiment surprenants mais elle en produira encore de plus grands dans l'avenir. C'est un grand honneur que nous font les délégués en venant nous faire une visite. Il leur souhaite la plus cordiale bienvenue et il exprime l'espoir de les revoir encore sur la terre canadienne.

Le département des Travaux Publics a suivi avec intérêt ce congrès. En effet le département s'intéresse vivement aux choses de la navigation qui sont d'une importance primordiale pour le Canada.

Nous voulons faire, dit-il, du port de Montréal l'un des premiers ports du monde. Malheureusement pour le moment l'ouverture du canal de Panama nous force de diriger nos efforts sur le Pacifique pour y faire d'importants travaux mais nous ne voulons pas malgré tout négliger le port de Montréal.

Il espère que l'un des prochains congrès de la navigation aura lieu dans la capitale du Canada à Ottawa.

Parlant ensuite en français il remercia M. Charguéraud des bonnes paroles qu'il a eues pour le Canada lors de son passage à Ottawa samedi dernier.

Le président invita ensuite l'hon. Juge Robidoux à proposer la santé de "Nos Hôtes".

M. le juge Archibald déclara que l'Association est internationale, qu'elle est au-dessus des considérations politiques. Parlant ensuite de l'importance de la navigation il dit qu'il a été très heureux de faire connaissance avec les délégués et qu'il a été très heureux de leur offrir un banquet.

C'est ainsi que nous avons des canaux de 14 pieds de profondeur qui

Du blé pour l'Allemagne

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND S'ADRESSE AU CANADA POUR ASSURER SON APPROVISIONNEMENT DE BLE.

Les exportateurs font actuellement une enquête intéressante sur les avantages qu'il y aurait d'exporter du grain en Allemagne. La question est importante pour nos hommes d'affaires. Cernièrement, un général de l'armée allemande publiait une étude sur la situation de son pays, quant aux approvisionnements de bouche.

Si la guerre éclatât demain, déclare ce général et si ses communications par mer étaient coupées, il s'en suivrait, en moins de dix jours une famine générale. Actuellement, l'Allemagne importe 35,000 tonnes de grain par mois, et c'est le chiffre de sa consommation mensuelle. Elle n'a aucune réserve de blé, aucun entrepôt d'Allemagne, jusqu'à ces derniers temps, comptait sur l'Italie et l'Autriche, mais ces deux pays sont eux-mêmes dans l'embarras, sous ce rapport.

Le gouvernement allemand a été ému du rapport du général, et a résolu d'importer le plus de grain possible sous le plus bref délai, afin de parer à toute éventualité.

Gros incendie rue Beaubien

CINQ MAGASINS ET CINQ LOGEMENTS SONT DETRUITS OU ENDOMMAGES PAR UN VIOLENT INCENDIE, HIER APRES-MIDI, RUE BEAUBIEN. — LES PERTES SONT EVALUEES A \$10,000.

Un incendie qui aurait pu prendre les proportions d'une conflagration, vu la violence du vent, hier après-midi, a éclaté sur la rue Beaubien, 129, chez M. Ibrahim Fiset, marchand de meubles et manufacturier. C'est grâce au travail énergique des pompiers de notre brigade si le désastre n'a pas été plus grand.

A 2.10 la boîte de l'avertisseur 946 lançait l'alarme. Les pompiers furent rendus rapidement des stations 31, 18 et 17 avec le chef de district Dagenais en tête. Le feu faisait rage dans le magasin de M. Fiset, magasin dont l'arrière communiquait avec une infinité d'escaliers, de galeries, de hangars appartenant aux maisons voisines. Le vent qui soufflait en tempête à ce moment-là, poussait les flammes et la fumée en rafales menaçant tout le voisinage.

Heureusement, la pression de l'eau était bonne. Malgré cela, voyant le danger, le chef Dagenais crut prudent de sonner une deuxième alarme qui eut pour effet d'amener sur le théâtre de l'incendie le chef Tremblay, les chefs de districts Hooper, Marin, Mann, ainsi que les hommes et les appareils des postes 6, 20, 26, 25; avec ces renforts, la lutte se fit âpre: des torrents d'eau furent déversés sur le foyer de l'incendie et bientôt le feu était sous contrôle.

Les dommages causés par le feu, la fumée et l'eau aux maisons sont considérables.

(A suivre à la page 4)

SITES POUR MANUFACTURES A VENDRE A VIAUVILLE, MAISONNEUVE.

Les lots les plus désirables qui restent dans cette localité. Pour tous détails, voyez

J. C. AVARD & CIE LIMITEE, Nos 503-504 BATISSE TRANSPORTATION Tél. Main 6790

LES DANGERS DES FILS ELECTRIQUES

UN JEUNE GARÇON TOUCHE UN FIL CHARGE, RUE SHEARER, ET TOMBE FOUDROYE.

Un terrible accident est arrivé hier au soir au coin des rues Shearer et Centre, qui a causé la mort foudroyante d'un jeune garçon.

Frank Callaghan, âgé de 21 ans, et demeurant au No 110 Aylen, s'en venait en compagnie de trois amis, au coin des rues Shearer et Centre, Callaghan toucha le câble en fil de fer qui sert à monter et à descendre les lampes électriques. Le choc fut tellement violent que Callaghan tomba sur le sol foudroyé. Epouvantés ses compagnons appelèrent au secours. Les constables Mignault et Roy du poste No 9 furent les premiers rendus; mais tout était inutile, le jeune homme était bien mort.

Le corps a été transporté à la Morgue, où une enquête sera tenue par les soins du Coroner McMahon.

La Montreal Light, Heat & Power a été informé du grave accident; elle a immédiatement envoyé une équipe d'hommes qui a pu isoler le courant fatal qui a causé la mort du malheureux Callaghan.

UN NOUVEL IMPOT

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LE FEU AUTONT A CONTRIBUER A L'ENTRETIEN DE LA COMMISSION DES INCENDIES.

Le Conseil de Ville a amendé le règlement 432, concernant les perceptions sur les immeubles, les taxes d'affaires, et d'eau, les taxes personnelles et les licences, en remplaçant la section 22 par la suivante: "Une taxe spéciale sera imposée à chaque compagnie d'assurances sur le feu, faisant affaires et prenant des risques dans la cité, au taux d'un pour cent sur les primes recueillies dans la dite cité par les dites compagnies, pourvu que le montant minimum de cette taxe soit dans chaque cas de deux cents piastres."

"La dite taxe sera payable au premier de mai de chaque année, et chaque compagnie sera obligée de fournir au trésorier de la cité, avant le premier de mars chaque année, un rapport assermenté des primes collectées dans la ville de Montréal, pendant l'année finissant le 31 décembre précédent."

Par un autre règlement adopté hier par le conseil, les compagnies d'assurances sur le feu auront à payer le tiers du coût d'entretien de la commission d'incendie, qui est de \$11,000 par année.

NOUVEAU TITULAIRE

M. LAJEUNESSE EST NOMME GARDIEN SUPPLANT DE L'HOTEL DE VILLE.

M. Louis Lajeunesse, vient d'être nommé gardien de l'Hôtel de Ville, pour les jours de fêtes et les dimanches.

Ce poste était vacant depuis trois ans, époque de la mort du dernier titulaire, M. Lamarre.

M. Lajeunesse était l'époux de feu Mme Lajeunesse, matrone de la police, morte dernièrement, après 26 ans de service.

LA VILLE EMPRUNTERA

LE CONSEIL ADOPTE LE RAPPORT DES COMMISSAIRES RECOMMANDANT L'EMPRUNT DE CINQ MILLIONS.

Le Conseil a adopté, hier, à l'unanimité, moins M. l'échevin M. Martin, la recommandation faite par les commissaires, d'emprunter une somme de \$5,500,000. Les commissaires devront maintenant s'enquérir du taux auquel la ville va pouvoir effectuer cet emprunt et feront de nouveau rapport au Conseil, quand il auront les renseignements requis.

DECES.

MACKAY. — A. Cartierville le 16 courant. À l'âge de 40 ans est décédé Louis-Joseph-Wilfrid Mackay, époux de Albertine Thibodeau.

Le service funéraire aura lieu mercredi le 19 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure à 8.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 63-2-8-D

SERVICE ANNIVERSAIRE

ARCHAMBAULT. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Horace Archambault (née Lizette Leblond) sera chanté mardi le 18 juin courant à 8.30 heures à la chapelle du couvent des Sœurs de la Providence, coin Ste-Catherine et St-Hubert.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 63-1-1

GENDREAU & GENDREAU

Chirurgiens-Dentistes, 117 ST-DENIS, COIN NORFOLK. Tél. Bell Est 2916.

Dr J.G.A. GENDREAU & Dr CONRAD GENDREAU

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur lrs. 2ème et 3ème hypothèque et Achats des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTE & CIE, Édifice du Crédit-Foncier, 35 rue St-Jacques, Chambre 10, Montréal. Tél. Main 7097.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY

LIM TED, JOHNNY BERTRAND, Gérant

Liquors et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est. 490. Montréal. 33-2-3

ON DEMANDE

des hommes et des jeunes garçons pour faire la livraison à domicile du journal "Le Canada".

S'adresser avant 7 heures le matin au chef de l'Expédition.

55-n-D-Tecol.

UNE NUISANCE PUBLIQUE

DE NOMBREUX CITOYENS SE PLAIGNENT DE LA CIRCULATION DANS NOS RUES D'AUTOMOBILES A VAPEUR.

M. l'échevin L. Clément s'est fait l'interprète, hier à la séance du Conseil, des nombreuses plaintes adressées par les citoyens des différents quartiers de la ville, au sujet de la circulation, dans nos rues, d'automobiles à vapeur.

Ces énormes camions qui, parait-il, peuvent transporter jusqu'à 20 tonnes, n'ont pas de caoutchouc sur leurs roues et il en résulte une terrible trépidation sur leur passage. Ces voitures abiment non seulement les pavages, mais aussi les maisons qu'ils ébranlent dangereusement en passant.

Les Commissaires vont veiller à ce que les intérêts de la ville et des citoyens soient dorénavant protégés, en ce qui concerne le tort que leur cause la circulation de ces dangereux véhicules.

ILS SE DISENT INNOCENTS

LES DEUX JEUNES GENS ACCUSÉS DU CAMBRIOLAGE DU RESTAURANT DESJARDINS PLAIDENT NON COUPABLES.

Les deux jeunes gens Walter Daly et Wilbrod Clément ont été arrêtés hier au matin vers deux heures par le constable Brooke du poste No 8 et comparu devant la magistrat de police et ont plaidé non coupable.

Les deux jeunes gens ont été trouvés en possession d'une centaine de paquets de cigarettes, et de nombreux paquets de gomme. Le restaurant de M. Desjardins rue Dorchester et Guy ayant été cambriolé on suppose que Daly et Clément ne sont pas étrangers à ce vol. Enquête le 21 courant.

EMPLOYEZ LA POUDRE A BALAYER

Anti-Dust

La seule DESINFECTANTE, GERMICIDE et INSECTICIDE. Vendue partout en caisses de 15 et 35c. THE SAPHO MANUFACTURING COMPANY LTD., 350 Avenue Henri-Julien, Ancienne rue Sangnais, Tél. Est 5170.